

Sommaire

Les Alpes-Maritimes	3
• Géographie	
Le SDIS 06	4
• Une vue d'ensemble du SDIS 06	
• Compétences et missions	
• Classement du SDIS	
• L'organisation du SDIS	
• Le fonctionnement des instances	
L'Activité opérationnelle	9
• Evolution depuis 2008	
• Activité opérationnelle 2017	
• La population à couvrir	
• Le Nb d'interventions par commune	
• Le Nb de sorties de secours par CIS	
• Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'	
La Prévision	20
• Historique et doctrine	
• Missions	
• Dossiers phares 2017	
La Prévention	24
• Nombre d'ERP ouverts et visités en 2017	
• Bilan d'activités SSIAP	
Les Personnels	25
• L'effectif 2016 et sa répartition	
• Le taux d'encadrement des effectifs	
• L'effectif SPP et PATS par catégorie	
Le SSSM	26
• Ses missions	
• La cellule d'aide médico-psychologique	
• Les missions vétérinaires	
• La Pharmacie à Usage Intérieur	
Le GF Citoyenneté	29
• Objectifs, moyens, actions réalisées	
Les Moyens	32
• Les véhicules, les moyens nautiques	
• Les sections opérationnelles spécialisées	
• Les infrastructures	
• Plan pluriannuel pour 2016-2021	
Les Finances	35
• Evolution depuis 2007	
• Le budget 2017	
• Le financement du SDIS	
La Commande Publique	38
• Consultations groupées et économies réalisées	
• Chiffres clés de l'activité de la commande publique	
Les faits marquants 2017	40
• Feu de casse : 35 SP mobilisés	
• Alerte ORANGE « Vents violents » / 2 incendies – nuit du 13 avril	
• Le Contrôleur général DIES prend le commandement du SDIS 06	
• Feu de forêt au Col de Vence / Feu de forêt à Castagniers	
• Feu de déchetterie à Villeneuve-Loubet	
• Feux de forêts successifs / Feu de forêt à Saint-Césaire/Siagne	
• Un nouveau président au Conseil d'administration du SDIS 06	
• Feu de poids lourd sur l'autoroute A8 / Feu de forêt à Menton	
• Intervention technique menée par l'équipe du GMSP	

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS

La publication du rapport d'activité me donne l'occasion de revenir sur les actions quotidiennes et les temps forts qui ont rythmé la vie du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes.

Les crises se sont succédées sans jamais laisser un instant de répit aux sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes.

L'année 2017 a notamment été marquée par une campagne feux de forêts d'une très forte intensité avec 46 feux de forêts pour 410 hectares brûlés, dont 8 feux marquants (Vence 34 ha, Castagniers 87 ha, St Vallier de Thiey 15 ha, Carros 71 ha, St Césaire sur Siagne 40 ha, Rigaud 8 ha et Lucéram avec deux évènements ayant détruit 132 ha et 6 ha).

95 départs de feux en espaces péri-urbains ont par ailleurs été recensés. Le 13 avril 2017, deux feux urbains spectaculaires ont mobilisé une trentaine de sapeurs-pompiers au Rouret dans un sous-sol d'un immeuble de 2 étages et, d'autre part, 62 sapeurs-pompiers à Nice dans une résidence étudiante au 3^e étage d'un immeuble de 7 niveaux. .../...

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS (SUITE)

Le 18 juillet 2017 un feu de déchetterie à Villeneuve-Loubet a aussi mobilisé une trentaine de sapeurs-pompiers et 2 hélicoptères bombardiers d'eau.

L'efficacité des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes lors de la gestion de ces incendies complexes auraient été autrement plus dramatiques sans le comportement exemplaire du simple sapeur-pompier qui tient sa lance à l'officier supérieur commandant les opérations de secours.

Hors incendies, cette efficacité s'est également exprimée lors à la fusillade au lycée Tocqueville à Grasse, le 16 mars 2017. Cet évènement d'ampleur avait conduit à un engagement massif des sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours situés à proximité.

Le SDIS des Alpes-Maritimes a aussi exprimé ses valeurs de solidarité et d'entraide en intégrant le détachement de la zone de défense sud pour venir au secours et en soutien de la population des Antilles, après le passage de l'ouragan Irma.

Plus généralement, l'année 2017 a été marquée par une activité opérationnelle intense. Plus de 119 000 interventions ont ainsi été réalisées sur tout le territoire du département, soit une intervention toutes les quatre minutes et vingt secondes. Elles ont permis de sauver de nombreuses vies et de secourir près de 95 000 victimes, dont 76 000 ont dû être dirigées vers des établissements de soin.

Au demeurant, le nombre d'intervention a augmenté par rapport à 2016 du fait de la progression du nombre des opérations de secours à victimes et de celui des interventions liées aux incendies ; le nombre d'interventions liées aux accidents de circulations, aux risques technologiques et aux opérations diverses étant resté stable.

Toutes ces interventions illustrent la force de notre modèle de sécurité civile, qui associe, sous la direction opérationnelle de l'État, l'ensemble des acteurs de la sécurité pour faire face à l'adversité et à l'urgence.

Ce modèle de sécurité civile, que le monde entier nous envie, je suis déterminé à le défendre car, demain, les défis ne manqueront pas. Les menaces et les risques évoluent et se complexifient. Les attentes de nos concitoyens sont toujours plus fortes. La réponse des secours doit être à la hauteur de ces évolutions.

En ma qualité de président du conseil d'administration du SDIS, je souhaite voir le SDIS poursuivre le développement des conditions essentielles à l'amélioration de la sécurité des interventions. Je veux aussi continuer de soutenir le développement de tous les facteurs de cohésion et de motivation pour les équipes soumises à la pression de l'évènement et aux dangers de leur métier.

Dans cette perspective, je souhaite rappeler l'importance des investissements consentis par le SDIS, avec le soutien financier des collectivités locales et, notamment, du Département des Alpes-Maritimes.

Les dépenses réelles se sont élevées en 2017 à 145,44 M€ (soit 135,54 M€ en fonctionnement et 9,9 M€ en investissement) avec une participation du département de 77,5 M€ auxquels s'ajoutent 62,20 M€ des communes et EPCI. Le programme d'équipement s'est élevé pour le budget 2017 à 2,01 millions d'euros consacrés à la poursuite de la politique bâimentaire volontariste initiée depuis plusieurs années et au renouvellement régulier des matériels opérationnels (7,1 M€).

Ce programme a permis de poursuivre l'effort considérable engagé en matière d'infrastructures : plus de 70 millions d'euros ont été investis depuis 2008 pour que 85% des pompiers du département soient installés dans des centres neufs ou rénovés. Le programme adopté pour la période 2017-2023 a intégré notamment la construction de nouveaux centres à St Laurent du Var, La Turbie, Tourrette Levens, Roquefort les Pins, St Martin du Var, Roquebillière et à Puget-Théniers.

J'entends ainsi conforter le maillage du SDIS, autour de 76 centres de secours, ce qui le situe dans la fourchette haute sur le territoire national, et ce qui permet des délais d'intervention de 12 minutes pour les secours à personne et les accidents.

Le programme d'équipement 2017 a également permis aux sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes de bénéficier d'un parc de plus d'un millier de véhicules en parfait état et pleinement adapté aux besoins opérationnels, dans un département marqué pour tous les risques majeurs courants (inondation, feu de forêt, mouvement de terrain, risque sismique, transport de matière dangereuse, submersion marine, tempête, avalanche...).

Ces investissements traduisent l'idée que si nos sapeurs-pompiers sont magnifiquement engagés, superbement mobilisés, déterminés à sauver des vies et à tendre la main à ceux qui souffrent, c'est aussi grâce à des équipements et des casernements adaptés, qui préservent leur savoir-faire et leur haut niveau de technicité lors des interventions.

Enfin, l'année 2017 a été marquée par la nomination d'un nouveau directeur départemental, le contrôleur général René DIES, et je me réjouis chaque jour de l'arrivée de cet officier supérieur d'expérience et de grande qualité. Dans la transparence, dans la recherche de l'efficacité et de la nécessaire maîtrise budgétaire, nous œuvrons ensemble afin de poursuivre la construction de ce service public auquel les Français sont tant attachés.

A l'heure où notre département peut être confronté à de graves périls, la dimension civique qu'incarnent nos sapeurs-pompiers doit, plus que jamais, être au cœur de notre action collective pour que vive notre idéal républicain de fraternité et de solidarité.

Charles Ange GINESY
Président du Conseil Départemental,
Président du Conseil d'Administration
du SDIS des Alpes-Maritimes



Les Alpes-Maritimes

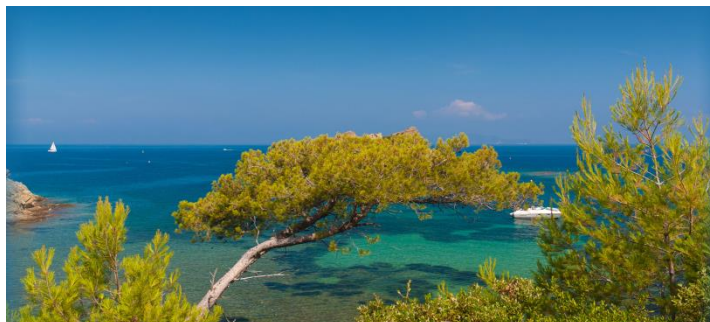
Géographie

Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, vingt-sept cantons et cent soixante-trois communes, résident plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département.

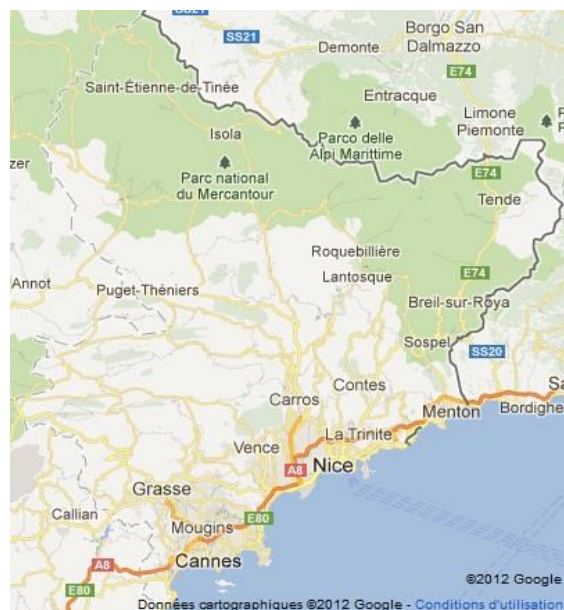


Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.



Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses 4 500 km de sentiers de randonnée.

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80 % dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.



Les projets et/ou objectifs à moyen terme :

- Réforme de l'organisation territoriale : 1 groupement unique qui s'appuie sur 7 compagnies et des Centres d'Incendie et de Secours,
- Poursuite du plan pluriannuel bâtiminaire 2016-2021

Risques Courants	Risques Particuliers		
	Naturels	Technologiques	Sociologiques
- Incendies, - Secours à Personnes, - Risques technologiques, - Accidents de la circulation, - Opérations diverses	- Feux de forêts, - Mouvements de terrain, 'terrestres', 'sous-marins', - Inondations, - Météorologiques, - Sismiques	- Risques industriels (10 SEVESO), - ICPE (+ de 200) - TMD 'routiers', 'autoroutiers' - 'ferroviaire', 'par canalisations' - Tunnels 'routiers', 'autoroutiers'	- Violences urbaines, - Grandes manifestations publiques

Evènements principaux marquants de l'année 2017 :

- Feu de casse à Villeneuve-Loubet
- La prise du commandement du SDIS 06 par le Colonel DIES
- Feu de forêt au Col de Vence
- Feu de forêt à Castagniers
- Feu de déchetterie à Villeneuve-Loubet
- Feu de poids lourd sur l'autoroute A8

L'organisation du SDIS :

- 13 groupements fonctionnels,
- 2 groupements territoriaux,
- 76 Centres d'Incendie et de Secours
- 2 CTA d'arrondissement :
 - o NICE
 - o et GRASSE ,
- 1 CODIS
- 8 sections spécialisées



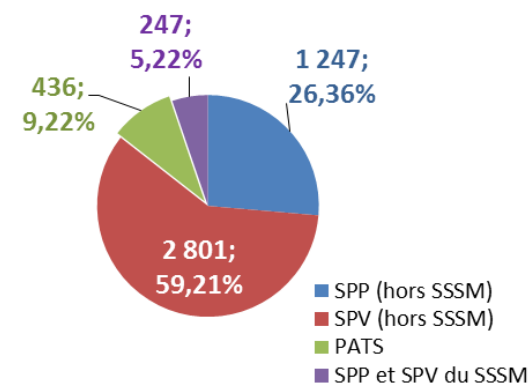
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Activité opérationnelle 2017 :

- ☞ 119 319 interventions
- ☞ 9 943 interventions / mois
- ☞ 327 interventions / jour
- ☞ 1 intervention toutes les 4 ' 24 "

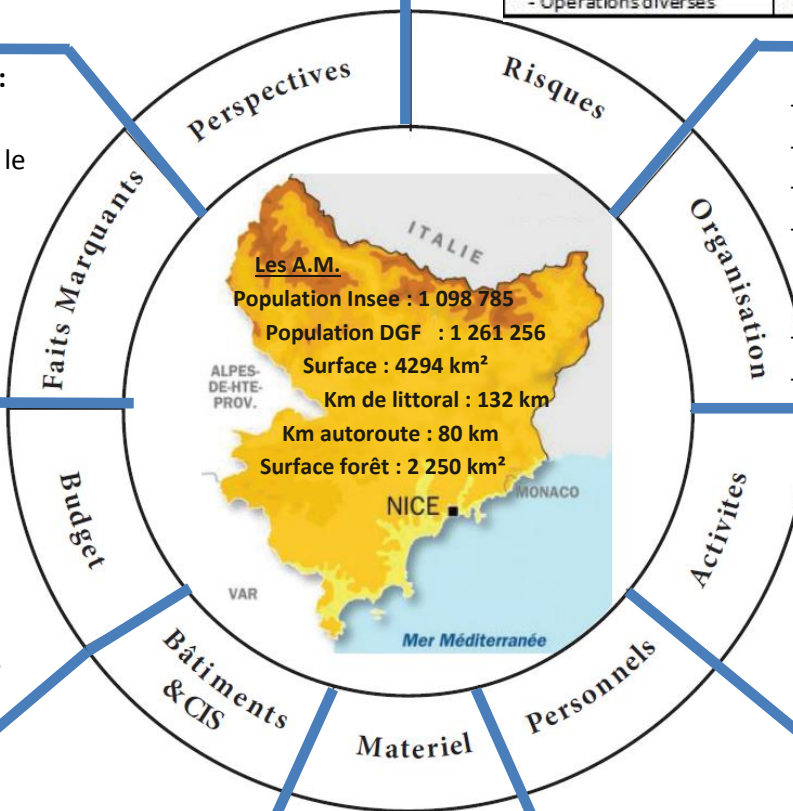
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	6,79%
OPERATIONS DIVERSES	8,83%
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1,41%
INCENDIES	3,68%
SECOURS A VICTIMES	79,29%

Effectif global : 4 731 agents au 31/12/2017



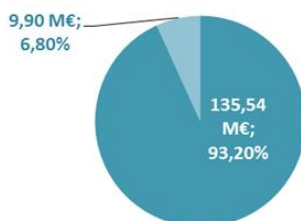
Les Véhicules (parc au 31/12/2017)

Total du parc roulant	1 162
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	197
- VSAV	147
- VSR	23
- VLM	17
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	247
CCF	143
FPT, FPTL	55
Moyens Elevateurs Autom., notamment :	52
- EPC & EPS	16
- PCE (porteur de cellules) et (MEA)	33
Véhicules d'Intervention Diverses	179
Véhicules protection, soutien, logistique	61
Véhicule de liaison & PC	406
Véhicule de transport de personnel	20



Dépenses réelles cumulées 2017

■ Fonctionnement ■ Investissement



145,44 millions d'euros

→ 135,54 M€ en Fonct.

→ 9,90 M€ en Invest.

Ce qui représente :

☞ 115,31 € / hab. en 2017

☞ 9,61 € / hab. par mois

Les infrastructures :

☞ 76 Casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 6 CS (Centre de Secours)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

☞ 97 939m² de plancher de bâtiment au total

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

Le SDIS 06

Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base :

-  La prévention, la protection et la lutte contre les incendies ;
-  La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
-  La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
-  Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
-  La prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings et des industries classées pour la protection de l'environnement ;
-  La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
-  La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
-  La formation de son personnel (sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires).

b) missions du S.S.S.M :

-  La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ; l'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude pour les SPP et la médecine d'aptitude des SPV ; le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité ;
-  Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ; la surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du SSSM; la participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
-  La participation aux missions de secours d'urgence, aux opérations impliquant des animaux ou les chaînes alimentaires, aux missions de prévision, de prévention et interventions liées aux risques naturels et technologiques.

c) Participation (avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS) à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes) :

-  Surveillance des plages ;
-  Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé ;
-  Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés ;
-  Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS



Catégories des SDIS (arrêté du 2 janvier 2017)

	Nb de SDIS	Moyenne pour les catégories considérées			
		Pop. INSEE	Contributions en M€	SPP	SPV
Catégorie A	20	1 323 388	104,09	1 025	3 168
Catégorie B	37	604 452	43,56	386	2 180
Catégorie C	40	254 439	18,62	147	1 244

Rappel : le critère de classement est la population telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT.

L'arrêté du 2 janvier précise le critère de classement des SDIS : la population des départements, telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT (population municipale des départements, majorées d'un habitant par résidence secondaire).



Les critères de classement

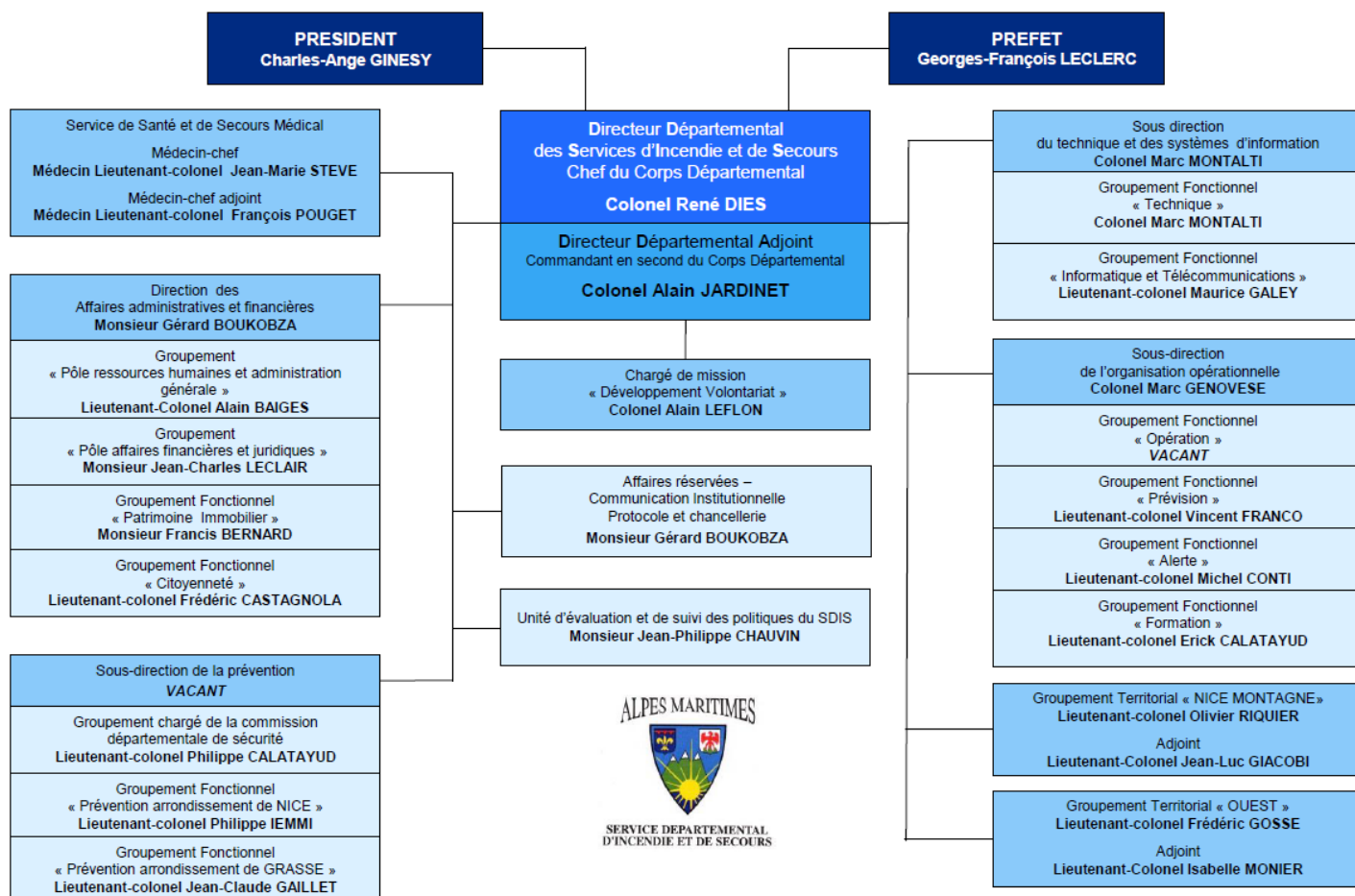
- Catégorie A : supérieur ou égale à 900 000 habitants
- Catégorie B : supérieur ou égale à 400 000 habitants et inférieur à 900 000
- Catégorie C : inférieur à 400 000 habitants

Le dernier classement des SDIS opéré par l'arrêté du 2 janvier 2017 positionne le SDIS 06 au sein de la catégorie A des SDIS.

Catégorie A	
06	Alpes-Maritimes
13	Bouches-du-Rhône
29	Finistère
31	Haute-Garonne
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
38	Isère
44	Loire-Atlantique
57	Moselle
59	Nord
62	Pas-de-Calais
67	Bas-Rhin
69	Rhône
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
83	Var
91	Essonne
95	Val-d'Oise

L'organisation du SDIS

ORGANIGRAMME DU SDIS 06*



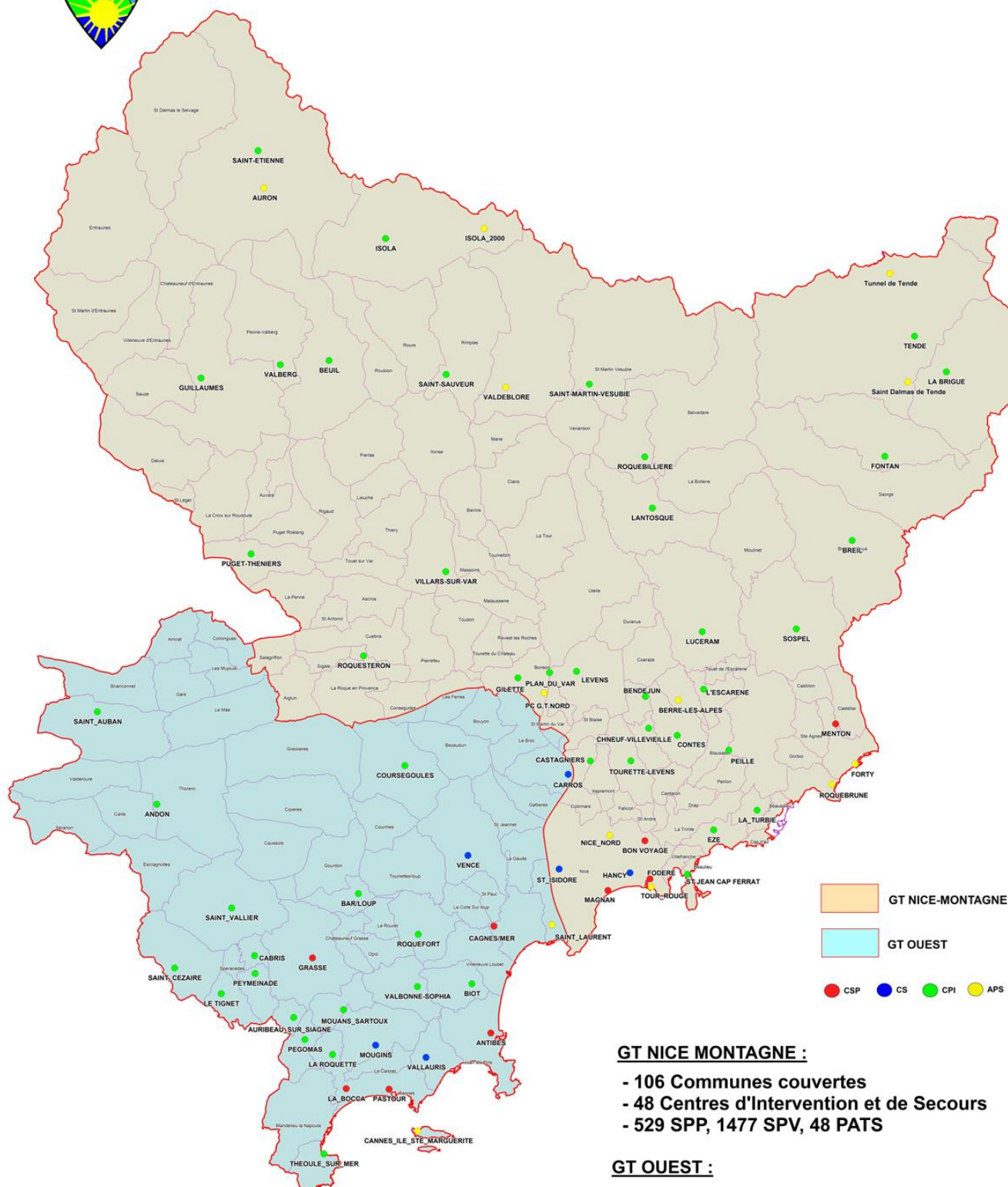
1^{er} octobre 2017

*(en vigueur fin 2017)



SDIS06 - Groupements Territoriaux 2017

Centres d'Intervention et de Secours



GT NICE MONTAGNE :

- 106 Communes couvertes
- 48 Centres d'Intervention et de Secours
- 529 SPP, 1477 SPV, 48 PATS

GT OUEST :

- 57 Communes couvertes (+3 sur le 04)
- 28 Centres d'Intervention et de Secours
- 574 SPP, 1141 SPV, 52 PATS

soit 76 CIS - 163 communes couvertes dont
2 couvertes en 1er appel par les SP de Monaco

Le fonctionnement des instances

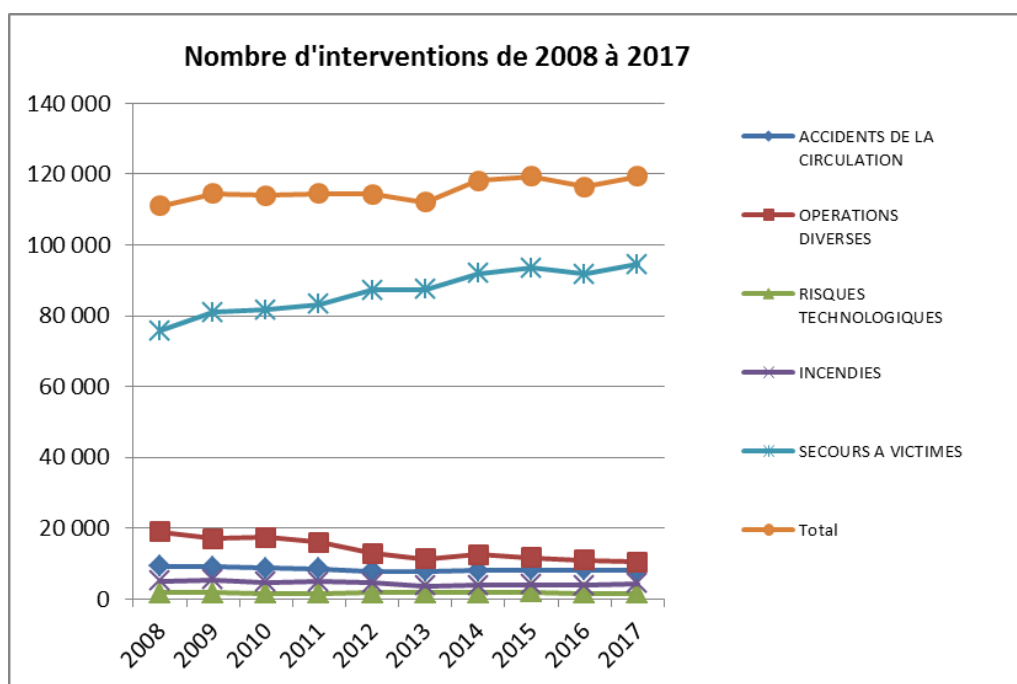
Instances	Nombre de réunions en 2017	Nombre d'affaires présentées	Grands thèmes
Conseil d'administration (CASDIS)	3	58 délibérations	Le conseil d'administration statue sur tous les actes majeurs de l'établissement et notamment, le vote du budget et du compte administratif, la planification des travaux immobiliers, le programme d'équipement, le temps de travail des sapeurs-pompiers, la création d'emplois et le règlement intérieur du corps départemental.
Comité Technique (CT)	2	13	- Emplois de direction- détermination du nombre et des grades, - Suppression et créations d'emplois, - Prestations d'actions sociales, - Calendrier 2018 des formations, - Expérimentation en matière de télétravail, - Règlement des logements en caserne du corps départemental.
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	3	18	- Modification du règlement intérieur, - Rapport annuel 2016 du service de médecine professionnelle et d'aptitude, - Bilan de la mission hygiène et de sécurité au travail, - Programme annuel d'actions de prévention 2016, - Programme annuel d'actions de prévention, - Prévention des risques liés aux fumées d'incendie susceptibles d'impacter les SP.
Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)	2	14	- Modification du support des titres repas, - Promotions de grades, - Engagements, réengagements, radiations, - Calendrier des formations 2018 des SP, - (+ dossiers CHSCT concernant les SPV).
Commission Administrative Paritaire (CAP) SPP C	2	Consultation sur les questions d'ordre individuel résultant de l'application des dispositions statutaires	- L'avancement, - La notation, - La promotion interne - Les sanctions disciplinaires - Détachements, mutations.
Commission Administrative Paritaire (CAP) PATS	2		
Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS)	2	7	- Emplois de direction, détermination du nombre et des grades, - Déploiement d'un réseau WIFI sur certains sites du SDIS 06, - Projet de Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie –Avis consultatif, - Calendrier 2018 des formations, - Programme prévisionnel d'équipement 2018.

L'Activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle est de + 7,39 % entre 2008 et 2017 étant précisé que depuis 2006, le SDIS 06 dépasse le cap des 110 000 interventions annuelles.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2008	Nb inter 2009	Nb inter 2010	Nb inter 2011	Nb inter 2012	Nb inter 2013	Nb inter 2014	Nb inter 2015	Nb inter 2016	Nb inter 2017
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	9 274	9 148	8 677	8 560	7 821	7 795	8 080	8 173	8 187	8 104
OPERATIONS DIVERSES	19 015	17 137	17 439	16 091	12 899	11 347	12 534	11 687	10 928	10 539
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 836	1 822	1 630	1 626	1 729	1 789	1 780	1 906	1 660	1 687
INCENDIES	5 121	5 391	4 707	4 918	4 570	3 717	3 825	3 996	3 847	4 385
SECOURS A VICTIMES	75 866	81 026	81 611	83 294	87 285	87 491	91 962	93 550	91 780	94 604
Total	111 112	114 524	114 064	114 489	114 304	112 139	118 181	119 312	116 402	119 319



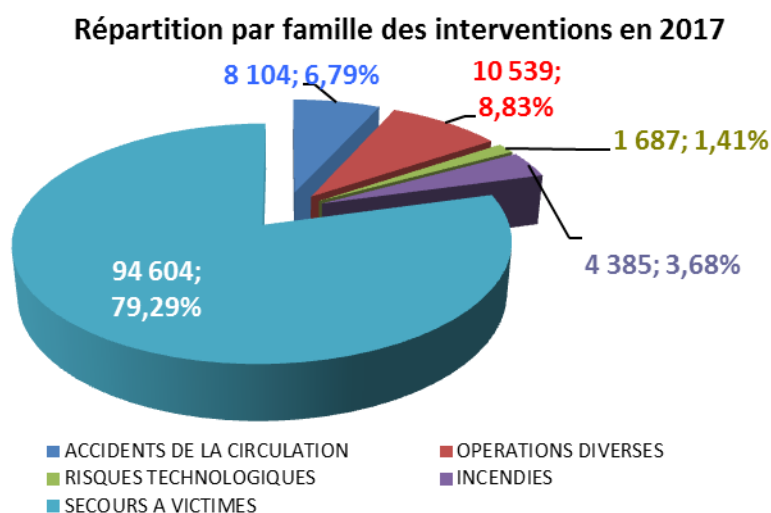
Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+24,70 % entre 2008 et 2017), alors que l'évolution des interventions des autres familles de sinistre est à la baisse.

L'activité opérationnelle 2017

- ☞ **119 319** interventions pour l'année
- ☞ **9 943** interventions / mois
- ☞ **327** interventions / jour
- ☞ **1** intervention toutes les **4 ' 24 "**

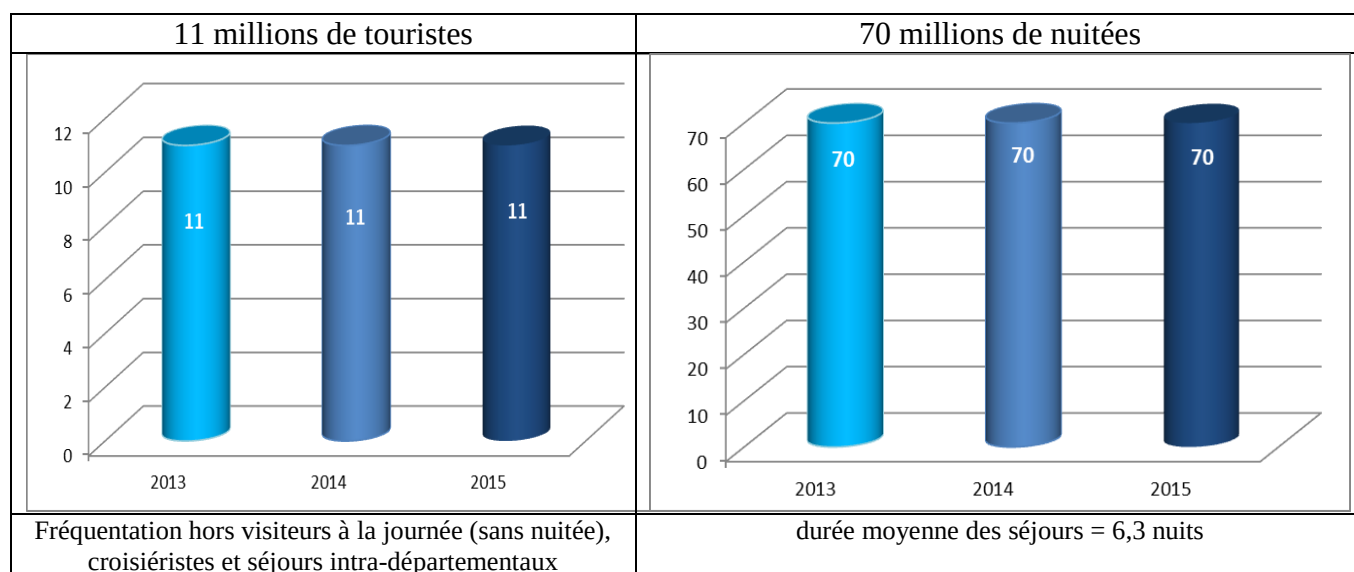
En 2017, le SDIS 06 réalise 327 interventions par jour soit une intervention toutes les 4 minutes 24 : elle est près de 2,7 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de 122 interventions par jour en 2016.

Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 79,29 % des interventions annuelles.



Une variation mensuelle importante de la population à couvrir impactant la sollicitation opérationnelle

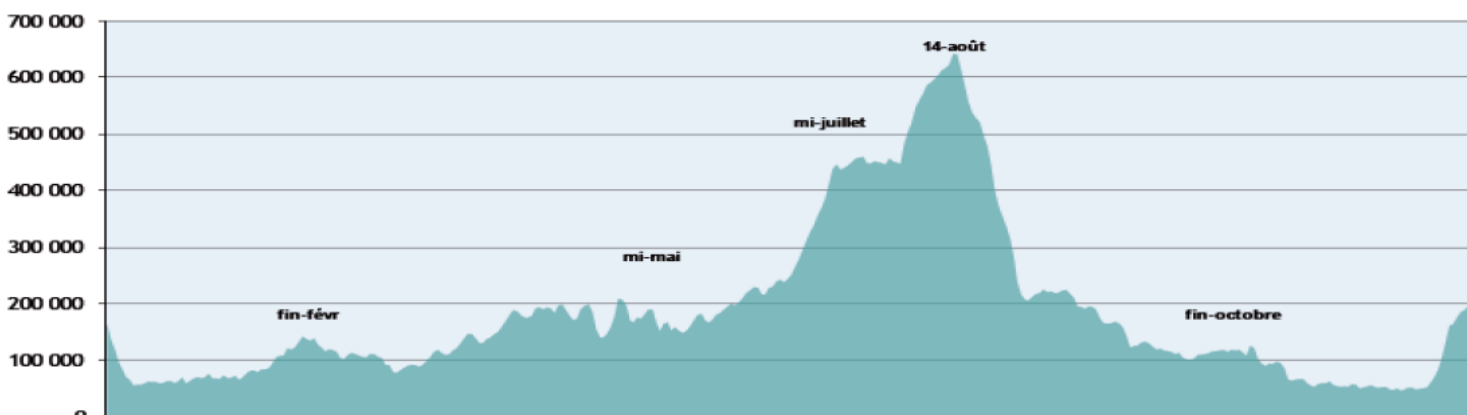
En terme de population couverte ou « à couvrir », il faut savoir que le département des Alpes-Maritimes bénéficie annuellement d'une fréquentation touristique importante (**11 millions de touristes chaque année**) :



(*) source : [Touriscope](#), l'observatoire du tourisme de la Côte d'Azur

Tenant compte de la fréquentation touristique du département (dont la population INSEE est de 1 098 465 habitants), ce sont donc entre 50 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de + 4,55 %) et 650 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de +59,17 %) touristes qui sont présents selon le jour sur la Côte d'Azur, le plus bas niveau se situant mi-janvier et la pointe haute étant atteinte lors du week-end du 15 août. A cette population s'ajoutent les excursionnistes.

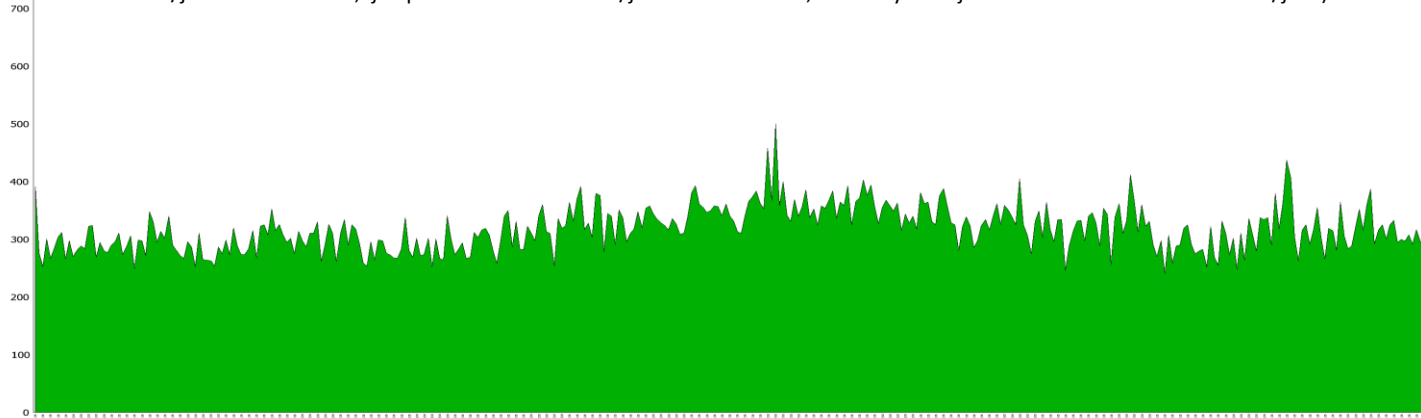
1- Population touristique journalière sur les 365 jours (moyenne pour les années 2013, 2014 et 2015)



Echelle (jours de l'année)

2- Nombre journalier d'intervention sur 2016 : Une activité opérationnelle soutenue chaque jour !

(240 interventions/jour au minimum ; jusqu'à 500 interventions/jour au maximum ; une moyenne journalière de 319 interventions/jour)



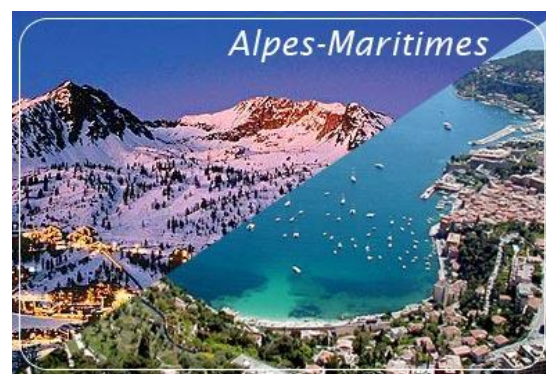
Echelle (jours de l'année)

NOMBRE D'INTERVENTIONS EN 2017 PAR COMMUNE :

Aiglun	9	Gars	9	Saint-Martin-Vésubie	244
Amirat	6	Gattières	352	Saint-Paul-de-Vence	264
Andon	112	La Gaude	396	Saint-Sauveur-sur-Tinée	55
Antibes	9391	Gilette	173	Saint-Vallier-de-Thiery	457
Ascros	47	Gorbio	172	Sainte-Agnès	88
Aspremont	125	Gourdon	54	Sallagriffon	2
Auribeau-sur-Siagne	236	Grasse	4 963	Saorge	72
Auvare	7	Gréolières	130	Sauze	11
Bairols	4	Guillaumes	137	Séranon	62
Le Bar-sur-Loup	283	Ilonse	7	Sigale	24
Beaulieu-sur-Mer	428	Isola	277	Sospel	502
Beausoleil	106	Lantosque	110	Spéracèdes	76
Belvédère	59	Levens	495	Tende	277
Bendejun	75	Lieuche	2	Théoule-sur-Mer	368
Berre-les-Alpes	89	Lucéram	108	Thiéry	0
Beuil	76	Malaussène	33	Le Tignet	204
Bézaudun-les-Alpes	20	Mandelieu-la-Napoule	2 442	Toudon	34
Biot	739	Marie	10	Touët-de-l'Escarène	23
Blausasc	113	Le Mas	11	Touët-sur-Var	77
La Bollène-Vésubie	64	Massoins	18	La Tour	57
Bonson	47	Menton	4 249	Tourette-du-Château	7
Bouyon	32	Mouans-Sartoux	906	Tournefort	15
Breil-sur-Roya	375	Mougins	1 003	Tourrette-Levens	373
Briançonnet	20	Moulinet	15	Tourrettes-sur-Loup	318
La Brigue	78	Les Mijouls	0	La Trinité	835
Le Broc	160	Nice	40 239	La Turbie	334
Cabris	145	Opio	228	Utelle	100
Cagnes-sur-Mer	5179	Pégomas	671	Valbonne	1 099
Caille	54	Peille	220	Valdeblorre	183
Cannes	12 274	Peillon	77	Valderoure	48
Le Cannet	3 554	La Penne	19	Vallauris	2 832
Cantaron	90	Péone	270	Venanson	16
Cap-d'Ail	43	Peymeinade	638	Vence	1 747
Carros	1 094	Pierlas	3	Villars-sur-Var	71
Castagniers	193	Pierrefeu	16	Villefranche-sur-Mer	588
Castellar	53	Puget-Rostang	8	Villeneuve-d'Entraunes	13
Castillon	24	Puget-Théniers	310	Villeneuve-Loubet	1 701
Caussols	33	Revest-les-Roches	36	Hors département	257
Châteauneuf-d'Entraunes	4	Rigaud	19		
Châteauneuf-Grasse	317	Rimplas	17	Total général	119 319
Châteauneuf-Villevieille	58	Roquebillière	278		
Ciapières	36	Roquebrune-Cap-Martin	1 347		
Clans	50	Roquefort-les-Pins	494		
Coaraze	44	Roquestéron	68		
La Colle-sur-Loup	573	Roquestéron-Grasse	3		
Collongues	11	La Roquette-sur-Siagne	350		
Colomars	238	La Roquette-sur-Var	58		
Conségudes	13	Roubion	24		
Contes	730	Roure	6		
Courmes	26	Le Rouret	224		
Coursegoules	79	Saint-André-de-la-Roche	314		
La Croix-sur-Roudoule	6	Saint-Antonin	12		
Cuébris	7	Saint-Auban	46		
Daluis	7	Saint-Blaise	58		
Drap	383	Saint-Cézaire-sur-Siagne	307		
Duranus	10	Saint-Dalmas-le-Selvage	10		
Entraunes	14	Saint-Étienne-de-Tinée	283		
L'Escarène	360	Saint-Jean-Cap-Ferrat	311		
Escragnolles	49	Saint-Jeannet	286		
Èze	306	Saint-Laurent-du-Var	2 730		
Falicon	102	Saint-Léger	15		
Les Ferres	4	Saint-Martin-d'Entraunes	16		
Fontan	42	Saint-Martin-du-Var	209		

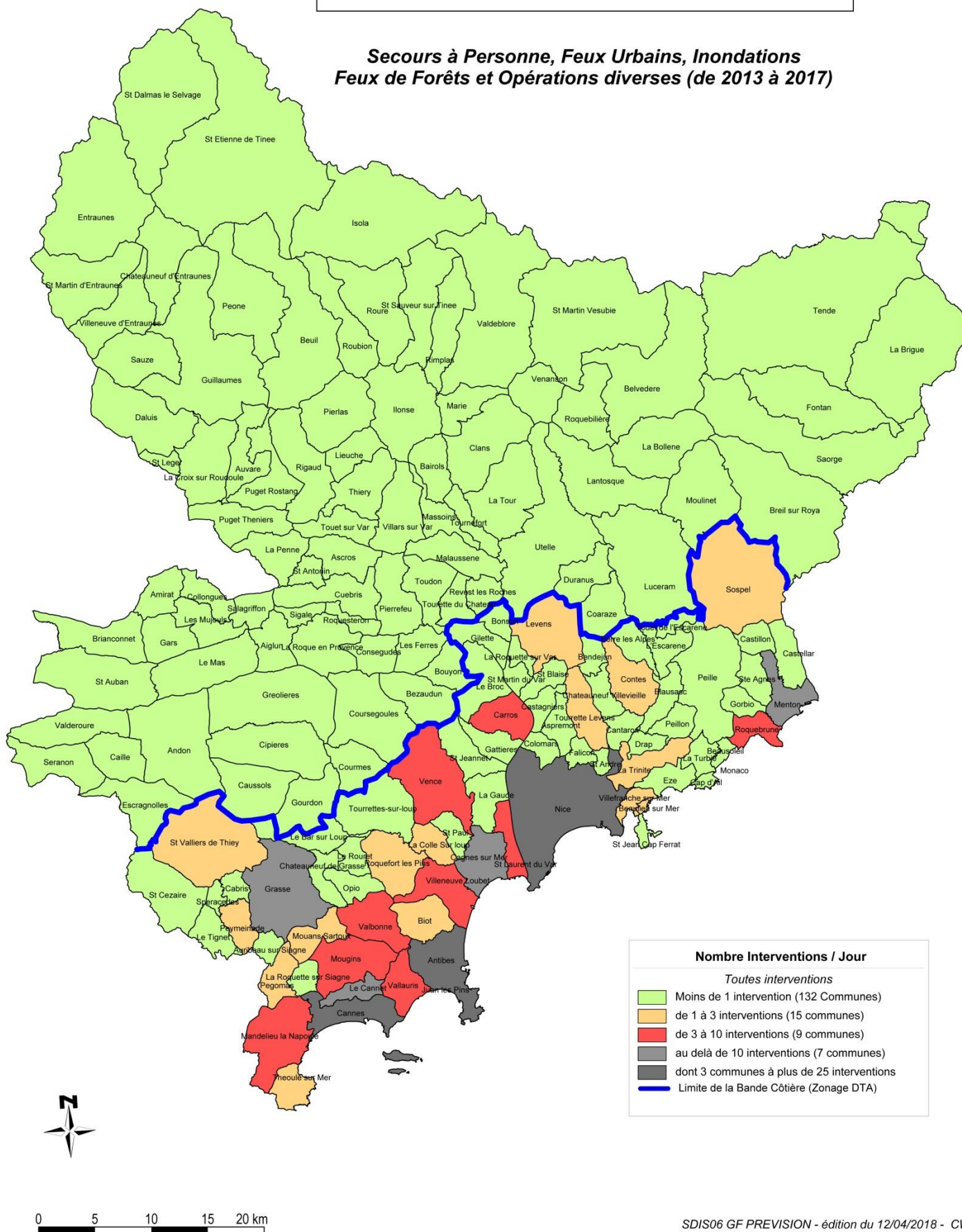
Une intervention est un événement opérationnel unique ayant entraîné l'engagement de moyens (engins, personnels SP) d'un ou de plusieurs CIS (*), dans le cadre des missions dévolues au SDIS 06.

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours



Nombre d'Interventions / Commune / Jour

**Secours à Personne, Feux Urbains, Inondations
Feux de Forêts et Opérations diverses (de 2013 à 2017)**



SDIS06 GF PREVISION - édition du 12/04/2018 - CW

ACTIVITE OPERATIONNELLE DES CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN 2017
(Nombre de sortie de secours)

ETAT MAJOR	ETAT MAJOR	928
		928

GT OUEST	ANDON	353
	ANTIBES	9 575
	AURIBEAU SUR SIAGNE	12
	BAR SUR LOUP	982
	BIOT	2 020
	BOCCA	7 004
	CABRIS	80
	CAGNES SUR MER	8 395
	CANNES ILES DE LERINS	115
	CANNES PALAIS DES FESTIVALS	19
	CARROS	1 907
	COURSEGOULES	186
	GRASSE	5 727
	GROUPEMENT CENTRE	121
	GROUPEMENT OUEST	110
	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	32
	LE CANNET MOUGINS (CABRIERES)	4 344
	LE TIGNET	9
	MOUANS SARTOUX	681
	PASTOUR	8 779
	PEGOMAS	1 268
	PEYMEINADE	1 097
	ROQUEFORT LES PINS	1 010
	SAINT AUBAN	151
	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	378
	SAINT LAURENT DU VAR	2 213
	SAINT VALLIER DE THIEY	727
	THEOULE SUR MER	1 395
	VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS	1 354
	VALLAURIS	3 232
	VENCE	2 817
	Total	66 093

GT NICE-MONTAGNE	AURON	157
	BENDEJUN	25
	BERRE LES ALPES	12
	BEUIL	205
	BON VOYAGE	9 378
	BREIL SUR ROYA	336
	CASTAGNIERS	584
	CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	33
	CONTES	1 363
	ENTREVAUX	12
	EZE	39
	FODERE	9 440
	FONTAN	200
	GILETTE	283
	GROUPEMENT EST	98
	GROUPEMENT NORD	950
	GROUPEMENT SUD	148
	GUILLAUMES	275
	HANCY	7 244
	ISOLA	107
	ISOLA 2000	204
	LA BRIGUE	151
	LA TURBIE	967
	LANTOSQUE	324
	L'ESCARENE	344
	LEVENS	629
	LUCERAM	182
	MAGNAN	11 777
	MENTON	5 117
	MENTON-FORTY	255
	NICE NORD	2 891
	PEILLE	438
	PEONE VALBERG	186
	PLAN DU VAR	819
	PUGET THENIERS	510
	ROQUEBILLIERE	349
	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	1 046
	ROQUESTERON	178
	SAINT ETIENNE DE TINEE	189
	SAINT MARTIN VESUBIE	317
	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	171
	SAINT-ISIDORE	4 774
	SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	1 247
	SOSPEL	551
	TENDE	220
	TOUR ROUGE	199
	TOURRETTE LEVENS	420
	TUNNEL DE TENDE	8
	VALDEBLORE	222
	VILLARS SUR VAR	330
	Total	65 904

	Total	132 925
--	--------------	----------------

Nb de sorties de secours = nombre de fois où un CIS^(*) s'est rendu sur un évènement opérationnel ^(**)

^(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours

^(**) Plusieurs CIS peuvent se rendre simultanément sur un seul et même évènement opérationnel

Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

1 – Généralités

Le risque feux de forêts est considéré dans les Alpes-Maritimes comme un risque courant.

2 – Niveau de risque feux de forêts

La saison estivale 2017 a été caractérisée par une longue période de sécheresse (fin mai à mi-octobre).

Deux fois par jour, Météo France fixe le niveau de risque des 7 zones météo du département. Le nombre de zone météo en risque élevé a fortement augmenté et a intéressé l'ensemble du département.

<i>Nombre de zone météo (1 zone/1 journée)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Sévère	106	325
Très sévère	1	25
Exceptionnel	0	0

3 – Bilan des feux

Le bilan annuel des feux de forêts s'élève à 136 feux pour une surface parcourue de 640 ha.

⇒ Feux durant la période estivale (du 1^{er} juillet au 26 septembre 2017)

- 46 feux dans un massif forestier pour une superficie de 410 ha

- **Feux les plus marquants**

- le 3 juillet Vence 34 ha
- le 17 juillet Castagniers 90 ha
- le 24 juillet St Vallier 15 ha
- le 24 juillet Carros 71 ha
- le 1^{er} août St Cézaire 40 ha
- le 3 août Rigaud 8 ha
- le 13 août Lucéram 132 ha
- le 20 septembre Lucéram 6 ha

- 95 départs de feux, en espace péri urbain (feux de végétaux, de haies...)

⇒ Feux hors période estivale

Ces sinistres sont généralement situés en zone de piémont ou de montagne, ils intéressent des espaces naturels non urbains.

Au cours de l'année 2017, 90 sinistres ont parcouru 230 ha.

4 – Les moyens mis en œuvre

Les principes de l'efficacité dans la lutte contre les feux de forêts s'appuient sur la stratégie générale « l'attaque rapide et massive de tous feux naissants ».

⇒ La surveillance et la détection précoce

Le réseau forestier de surveillance et d'alerte est placé sous la responsabilité de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). L'Office National des Forêts assure la coordination des moyens. Le Conseil Départemental met en œuvre les moyens à disposition des forestiers de « Force 06 ».

Cette surveillance est assurée par :

- ↳ 9 vigies principales activées du 1^{er} juillet au 30 septembre complétées par 3 vigies secondaires activées suivant le niveau de risques,
- ↳ 19 à 24 patrouilles forestières qui assurent l'occupation du terrain afin de détecter les départs d'incendie et la primo intervention

⇒ Les moyens de lutte pré positionnés

- les moyens terrestres

Du 14 juillet à début septembre le S.D.I.S mobilise de 7 à 25 groupes d'intervention feux de forêts (GIFF) ainsi que les moyens de commandement. Un potentiel humain de 160 agents à 530 agents est ainsi quotidiennement consacré à la lutte contre les feux de forêts.

Ces moyens sont positionnés dans les massifs afin de réduire les délais d'intervention (au cours de l'année 2017 134 442 hommes/heure ont été consacrés à la mobilisation préventive feux de forêts).

- les moyens aériens

Durant la campagne feux de forêts le S.D.I.S 06 met en œuvre 3 hélicoptères bombardiers d'eau et les moyens de logistiques nécessaires.

Ces appareils basés à Sophia Antipolis sont systématiquement engagés sur tous départs feux de forêts.

Leur approvisionnement en eau est réalisé sur les près de 300 points d'eau (naturel ou citerne mise en place dans le cadre de la DFCI et aux gros porteurs mis à disposition par FORCE 06).

La densité du point d'eau permet de réaliser des largages fréquents (un largage toutes les 4 minutes).

Les hélicoptères sont également utilisés pour l'acheminement des commandos feux de forêts (GAFF) et de leur équipement (au cours de la saison estivale les 3 hélicoptères ont effectué 246 heures de vol et environ 1400 largages).

DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE

PAR LE S.D.I.S EN 2017

Cartographie des secteurs et zonage météo

Le département est divisé en 7 zones météo pour lesquelles le niveau de risque est fixé 2 fois par jour par Météo France.



Moyens mis en mobilisation préventive en fonction des risques

En fonction du niveau de risque et du nombre de secteurs concernés le S.D.I.S assure une montée en puissance.

- Moyens de lutte

NIVEAU DE RISQUE	GT OUEST	GT NICE MONTAGNE
Faible Léger Modéré	CENTRE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP OUEST: 2 GIFF / 10 ENGINs / 36 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP
Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 6 GIFF / 26 ENGINs / 108 SP	NICE: 3 GIFF / 12 ENGINs / 54 SP PAYS NICOIS: 3 GIFF / 12 ENGINs / 54 SP PAYS MENTONNAIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP
Très Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 5 GIFF / 20 ENGINs / 90 SP PAYS NICOIS: 5 GIFF / 25 ENGINs / 90 SP PAYS MENTONNAIS: 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP
Extrême	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS NICOIS: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS MENTONNAIS: 3 VLHR / 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP

- Moyens de commandement

En fonction du risque météo, les moyens de commandement (aéro, chef de secteur, officier de quadrillage sont mis en place) :

- Type de moyens**- Départementaux****Moyens de lutte terrestre :**

- Les groupes d'intervention feux de forêts sont mobilisés et positionnés afin de réduire des délais d'intervention

Moyens aériens :

- 3 hélicoptères bombardiers d'eau assurent une attaque rapide en tous points du département et sont mobilisables du lever au coucher du soleil

3 HBE (MORANE 65 / MORANE 66 / MORANE 67)	BERCE LOURD KERO
	
1 Pilote / 1 Cadre HBE / 1 Cadre hydro	1 Conducteur et 1 équipier

Moyens spécifiques :

- Plusieurs moyens sont mobilisés pour faire face à des situations particulières :

•Groupe d'Appui Feux de Forêts (GAFF) - traitement des feux en zones difficiles d'accès	
	12 SP / 1 VLHR / 1 BERCE / 1 CCFS / 1 TP
•Groupe d'Interface Péri urbain (GIP) - engagement en zone urbanisée pour la protection de l'habitat (défense et mise en sécurité)	
•Groupe Gabarit Réduit – engagement sur des voies de gabarit réduit	

Moyens logistiques :

Camion avitailleur kérosène –permet aux hélicoptères une autonomie sur les lieux du sinistre	Personnel d'armement de la station Pélicandrome – durant toute la saison 3 à 6 agents assurent une permanence à la station Pélicandrome de l'aéroport de Cannes pour ravitailler les avions de la sécurité civile en produit retardant.
	
1 Conducteur et 1 équipier x2	Pélicandrome Cannes/Mandelieu 1 chef d'équipe et 2 équipiers ou 2 chefs d'équipe et 4 équipiers

- **Nationaux**

- Les moyens nationaux de la sécurité civile (avion et hélicoptères) sont mis à disposition par le Centre Opérationnel de la zone (COZ)

9 trackers



12 canadairs



2 dash



3 beech 200



L'hélicoptère de la sécurité civile = 1 Dragon



La Prévision

A) HISTORIQUE ET DOCTRINE

Ce groupement constitue un indispensable outil de pilotage et d'anticipation prospective en matière :

- de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile,
- de préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours,
- de conseil et d'élaboration de stratégies de réponses opérationnelles susceptibles de garantir la couverture des risques dans les meilleures conditions pour la population de notre département.

Le groupement fonctionnel Prévision constitue le garant du respect de la mise en œuvre des procédures relatives à la doctrine départementale de la spécialité prévision et assure l'animation du réseau Prévision du SDIS 06 dont il coordonne les travaux et réunions.

B) MISSIONS

Le groupement fonctionnel Prévision assure le traitement des missions et dossiers suivants :

- élaboration et suivi du RD DECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- élaboration et suivi du SDACR (schéma départemental d'analyses et de couverture des risques)
- participation à l'élaboration du COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)
- Etudes et analyses des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociétaux
- Gestion des risques liés au droit des sols : avis d'urbanisme, suivi et mise à jour des PPRT (plans particuliers risques technologiques) et PPRN (plans particuliers risques naturels)
- Anticipation, prospection et planification, avec suivi du système d'information géographique, interface SIG et édition des cartes pour les ATLAS DECI et urbains
- Participation au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST),
- Participation aux commissions et sous/commissions départementales:
 - pour la sécurité des terrains de campings et de stationnement des caravanes
 - pour la protection contre les risques d'incendie de forêt, landes, maquis et garrigue
 - pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transports (tunnels, ouvrages d'art, Transport de matières dangereuses)
 - pour la sécurité routière
 - pour les risques naturels majeurs
 - comités de sécheresse.
- Etudes et gestion des grands évènements
- Participation aux missions d'appui opérationnel dans le cadre de l'élaboration des PCS (plans communaux de sauvegarde) et DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

C) DOSSIERS PHARES 2017

Dans le cadre des sollicitations réglementaires précitées, le groupement fonctionnel Prévision a en outre traité en 2017 les principaux dossiers suivants :

1. Elaboration du RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)
2. Participation à l'élaboration du COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)
3. Intégration des études sur les ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
4. Réactualisation des financements et des procédures relatifs à la surveillance des baignades
5. Réédition de la cartographie DFCI

1) Le RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)



La conduite du projet d'élaboration du règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie a permis la validation de ce nouveau référentiel par un arrêté d'application visé par le préfet des Alpes-Maritimes en date du 22 décembre 2017.

Ce nouveau référentiel est issu de l'application des nouvelles dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. La DECI constitue l'ensemble des moyens hydrauliques, susceptibles d'être employés par les sapeurs-pompiers. Le règlement départemental s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés par le sujet, principalement les élus territoriaux et les services d'incendie et de secours, administrations, distributeurs d'eau et aménageurs urbains...

Elaboré par le SDIS, arrêté par le préfet en concertation avec tous les acteurs locaux, ce nouveau référentiel détermine :

- Les types de points d'eau possibles et utilisables
- Les volumes génériques à devoir disposer en fonction des risques
- Les distances risques/points d'eau et des points d'eau entre eux afin de couvrir les risques
- Les modalités de contrôle des points d'eau d'incendie.

La mise en œuvre de ce règlement départemental est obligatoire et doit être assurée par les maires ou les présidents d'établissements de coopération intercommunale ou les présidents de métropole.

Toutefois, le rôle du SDIS restera déterminant en matière de conseiller technique des diverses autorités de police administrative et de suivi des points d'eau d'incendie, au titre de la mise à jour de sa base de données « PREVISDIS ».

A noter également que les contrôles des points d'eau d'incendie seront assurés directement par les autorités de police administratives compétentes, qui fixeront la périodicité à 2 ou 3 ans pour effectuer ces vérifications.

Le rôle du SDIS consiste à effectuer des reconnaissances opérationnelles périodiques annuelles, afin de s'assurer du bon état des points d'eau d'incendie, de leur accessibilité et de leur identification.

2) Le COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)

Le groupement fonctionnel Prévision a contribué à l'élaboration de ce document, qui constitue un référentiel de gestion de crise. Ce document rassemble à la fois les moyens de réponse des services de la sécurité intérieure mais aussi de la sécurité civile. Il s'insère dans la hiérarchie des documents de sécurité tels que le plan ORSEC départemental ou encore les documents d'organisation des secours comme le Schéma départemental d'analyse et de couverture du risque, en faisant également le lien avec les documents de type PPR (plan particulier de risque) et les retours d'expériences réalisés.

Adapté à l'ensemble des risques de sécurité civile, il doit prendre en compte également la menace terroriste. Le « COTRRIM » constitue un document opérationnel pour aider les décideurs DOS et COS dans la gestion des situations de crise. Il doit être établi au niveau départemental de manière harmonisée et cohérente avec l'ensemble des services contribuant aux missions de sécurité civile et doit être également réalisé concomitamment avec celui établi par l'Etat-Major de Zone.

3) LES ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

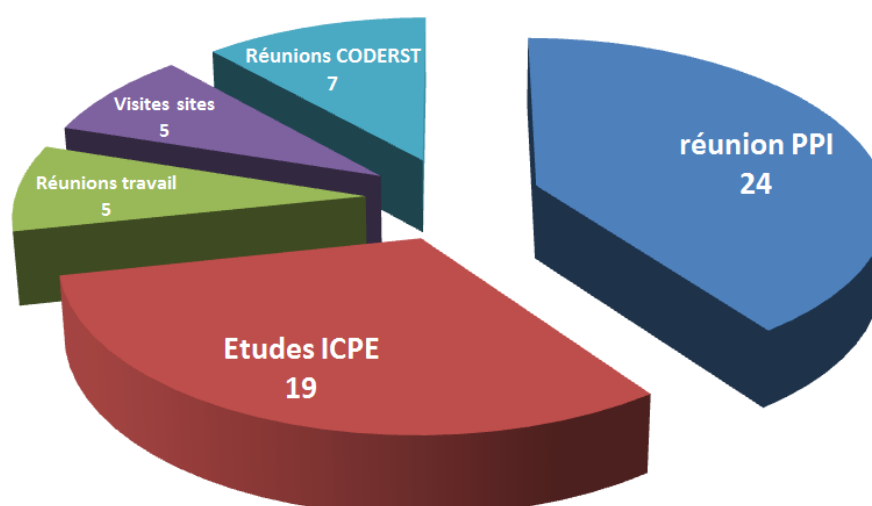
Dans le cadre de la situation nationale relative à la mise en œuvre de la police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles pour prévenir et réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique, le SDIS 06 dans son domaine de compétence concourt, à la demande de la DREAL, à l'exercice de ces missions.

A ce titre, la DREAL s'est fixé comme objectifs la poursuite des visites des établissements les plus à risques, afin d'assurer notamment leur mise en sûreté avec les autres services de l'Etat (Police, Gendarmerie et SDIS)

A noter que le suivi des ICPE a été transféré en cours d'année de la Sous-direction Prévention au Groupement fonctionnel Prévision.

Activités et suivi des ICPE - 2017

- Nombre de réunion au titre des P.P.I.(Plan Particulier d'Intervention) 24
- Etudes de dossiers (courriers ICPE) 19
- Réunions de travail 5
- Réunions sur site 5
- Réunions CODERST (Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques) 7



Etat des ICPE sur le département des Alpes-Maritimes (Source : Inspection DREAL 2017)

Nombre d'ICPE sur le 06 (Source : Inspection DREAL 2017)		
Soumises à enregistrement	Soumises à autorisation	
46	152	
	SEVESO seuil bas	SEVESO seuil haut
	9	2
TOTAL ICPE = 198		

A ce titre, le département compte 2 ICPE SEVESO Seuil haut

- MANE La Sarrée à Le-Bar-sur-Loup
- PRIMAGAZ à Carros

4) LA SURVEILLANCE DES BAINADES

Le dispositif

Le SDIS 06 assure sous convention la surveillance des plages de 8 communes des Alpes-Maritimes.

Le suivi administratif et technique de ce dossier est assuré par le groupement fonctionnel Prévision. Cette surveillance comprend l'armement de 40 postes de secours répartis de la manière suivante:



OUEST VAR		EST VAR	
<i>Antibes</i>	11	<i>Nice</i>	10
<i>Villeneuve Loubet</i>	3	<i>Beaulieu-sur-Mer</i>	2
<i>Cagnes-sur-Mer</i>	3	<i>Menton</i>	5
<i>St Laurent du var</i>	3	<i>Roquebrune-Cap-Martin</i>	3

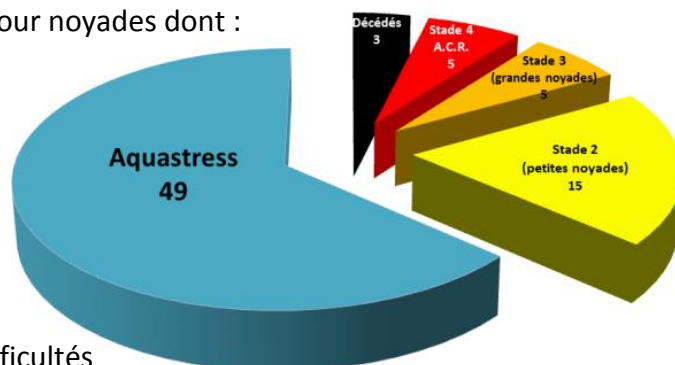
L'effectif des nageurs-sauveteurs (SPP, SPV et saisonniers) contribuant à cette mission comprend 470 agents qui permettent d'assurer un **effectif journalier de 124 sauveteurs**. Ces personnels sont soit recrutés spécifiquement pour cette mission, soit détachés des effectif permanents du corps départemental. Le dispositif est opérationnel du 1er juillet au 31 août avec une mise en place ponctuelle à compter du 1er mai jusqu'au 15 septembre.

A noter que le coût de cette prestation, **entièrement remboursé par les communes** bénéficiaires, s'élève à environ **1 million d'euros**. Les estimatifs financiers et l'organisation ont été entièrement réactualisés en 2017.

Le bilan

Le bilan établi entre le 1er juin et le 15 septembre 2017 fait état de :

- 77 interventions pour noyades dont :



- 268 nageurs en difficultés
- 7306 assistances pour soins à personnes (malaises, piqûres, blessures)
- 460 interventions diverses (recherches, pollutions)

NB : Les décès ont tous eu lieu en zone non surveillée

5) LA CARTOGRAPHIE

Le groupement fonctionnel Prévision a également en charge la mise à jour des données cartographiques relatives à la DFCI et l'édition des cartes au travers d'Atlas.

Au titre de l'année 2017, **521 Atlas DFCI** ont ainsi été édités et diffusés auprès de groupement territoriaux.

Ces documents remplacent au plus près du territoire, dans les salles opérationnelles ainsi que dans les services extérieurs, les précédents ouvrages édités en 2009.

Le coût de ce renouvellement s'élève à **23000 €** dont 7600 € ont fait l'objet d'une subvention de la part de la Direction de la Protection de la Forêt méditerranéenne.

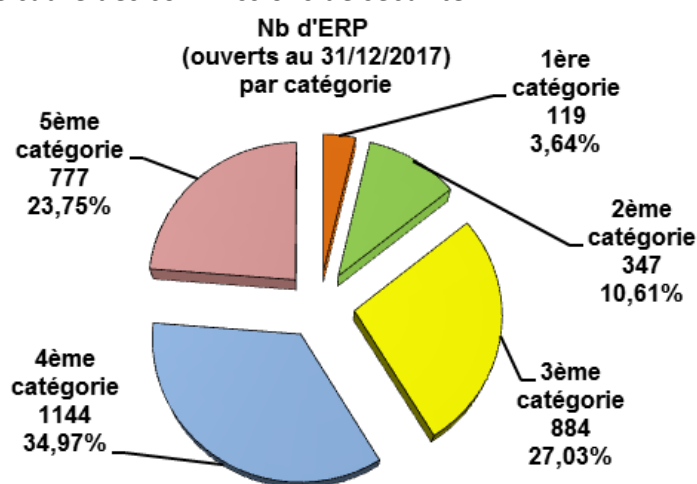
Par ailleurs ce groupement assure également l'édition des **Atlas urbains** et demeure le garant de la « symbologie » relative à la DECI.

La Prévention

Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc...) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une réglementation évolutive dans le domaine des techniques bâtimentaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc. Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public et réalisent des visites régulières (*à périodicité obligatoire et planifiée par la réglementation*) dans le cadre des commissions de sécurité.



Le département des Alpes-Maritimes compte 3 271 ERP (ouverts au 31 décembre 2017) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la réglementation, s'élève à 97,55 %.

Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2017) et Nbre d'ERP visités à cette date							
Type ERP	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	4ème catégorie	5ème catégorie	totaux	dont ERP 1er groupe
Nb ERP	119	347	884	1144	777	3271	2494
Nb ERP visités	104	331	863	1129	764	3191	2427
Taux d'ERP visités (visites réglementaires) >						97,55%	97,31%

Bilan d'activités SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

Au titre de l'année 2017, les représentants du DDSIS ont présidé **67 examens** dont :

- 55 jurys SSIAP 1 : agent de sécurité
- 9 jurys SSIAP 2 : chef d'équipe
- 3 jurys SSIAP 3 : chef de service

Ces examens ont permis d'évaluer **638 candidats** dont **478 ont été certifiés** et **160 ajournés**.

Les Personnels

L'effectif 2017 et sa répartition entre SPP, SPV, Personnels du SSSM et PATS au 31/12/2017

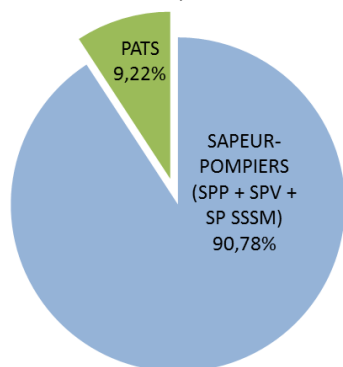
L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 247 sapeurs-pompier professionnels (SPP hors SSSM),
- 2 801 sapeurs-pompier volontaires (SPV hors SSSM),
- 436 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 247 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) dont 24 SPP et 223 SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

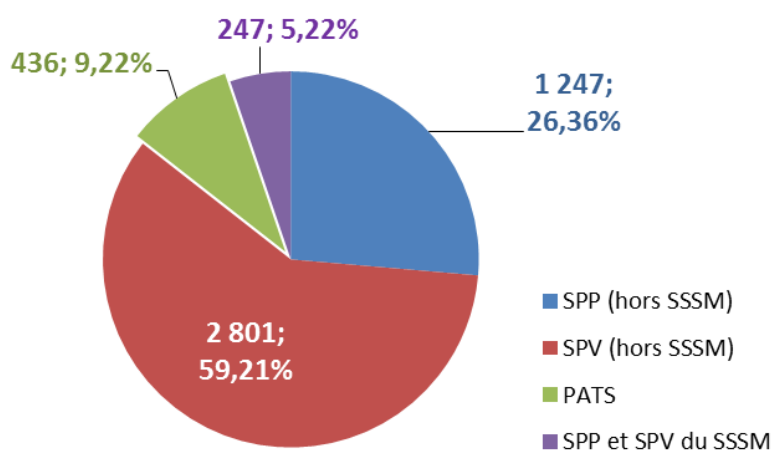
L'ensemble formant au 31 décembre 2017 un effectif total de 4 731 agents.

L'effectif sapeurs-pompier total (SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeurs-pompier) représente un taux de 90,78 % de l'effectif global.

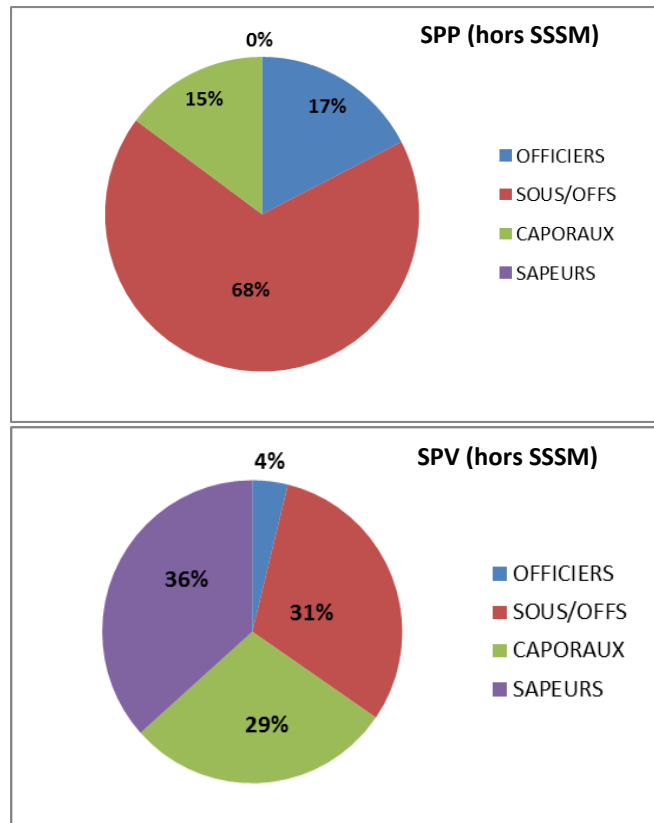
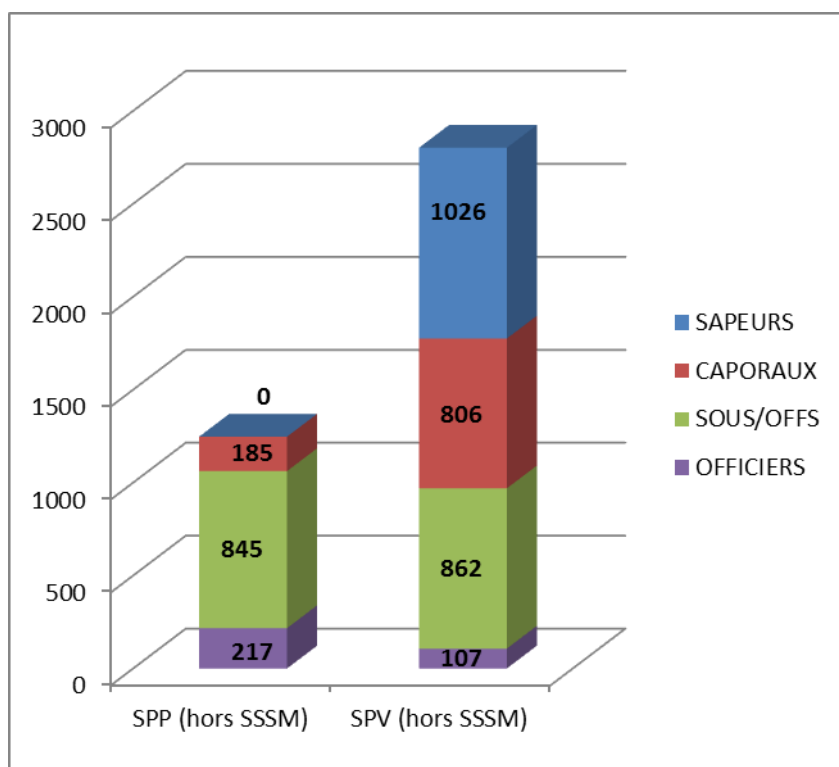
Celui des PATS est de 9,22 %.



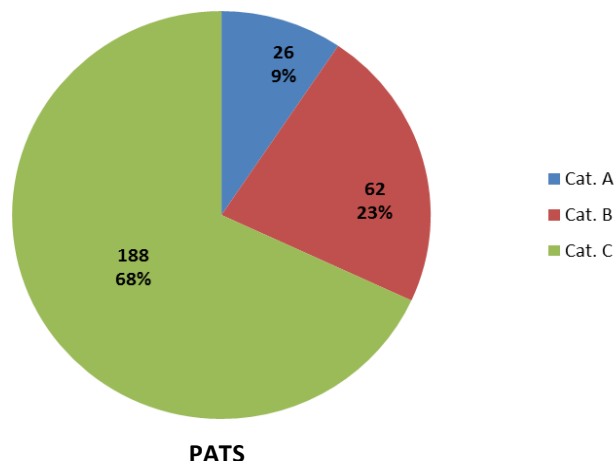
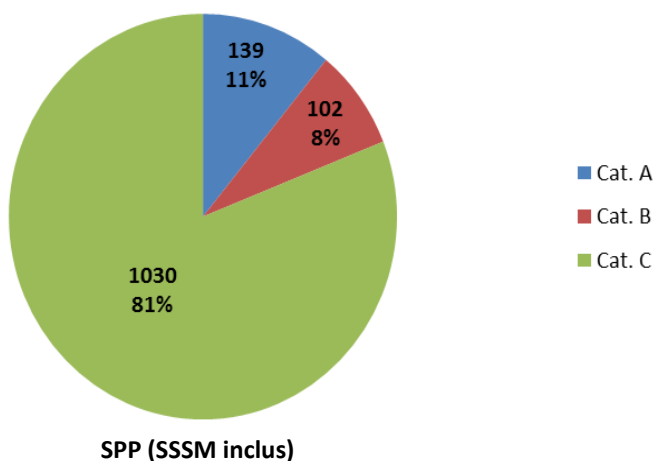
Répartition des effectifs pour l'année 2017



Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)



L'effectif SPP et PATS par catégorie au 31/12/2017



Le SSSM

Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SSSM) des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- ✚ L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- ✚ Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail,
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- ✚ La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- ✚ La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

Dans ce cadre, le SSSM a réalisé, en 2017, 6 004 visites.

- Par employeur :

* Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 4 792 agents visités,

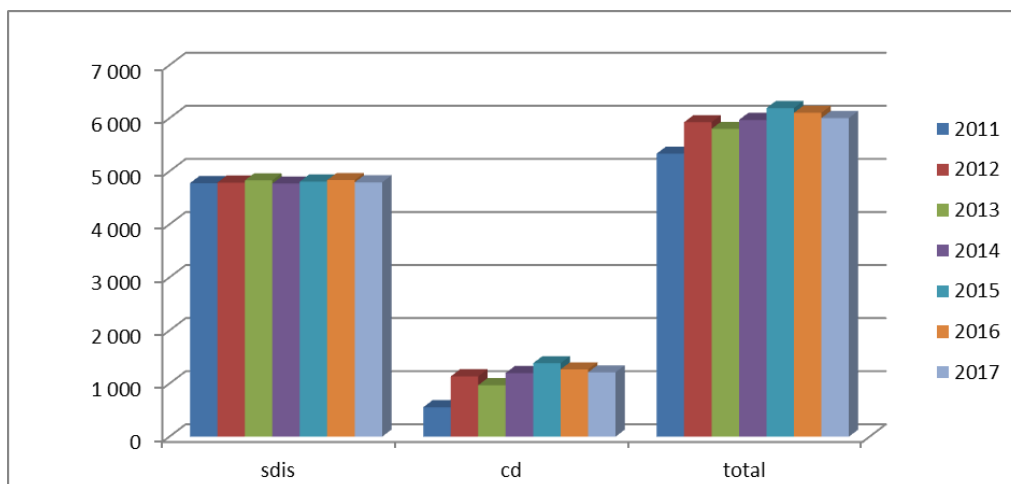
* Conseil Départemental (CD) : 1 212 agents visités (**)

- Evolution :

Agents visités	SDIS	CD	Total
2011	4 778	556	5 334
2012	4 789	1 137	5 926
2013	4 830	970	5 800
2014	4 770	1 200	5 970
2015	4 808	1 385	6 193
2016	4 835	1 268	6 103
2017	4 792	1 212	6 004

(**) Mission de médecine préventive réalisée par le SDIS pour un échantillon d'agents du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre d'une convention de partenariat.

Evolution du nombre d'agents visités au titre de la médecine préventive ou d'aptitude entre 2011 et 2017



En 2017, le chiffre du nombre de visites médicales des agents du SDIS est en légère baisse de - 43.

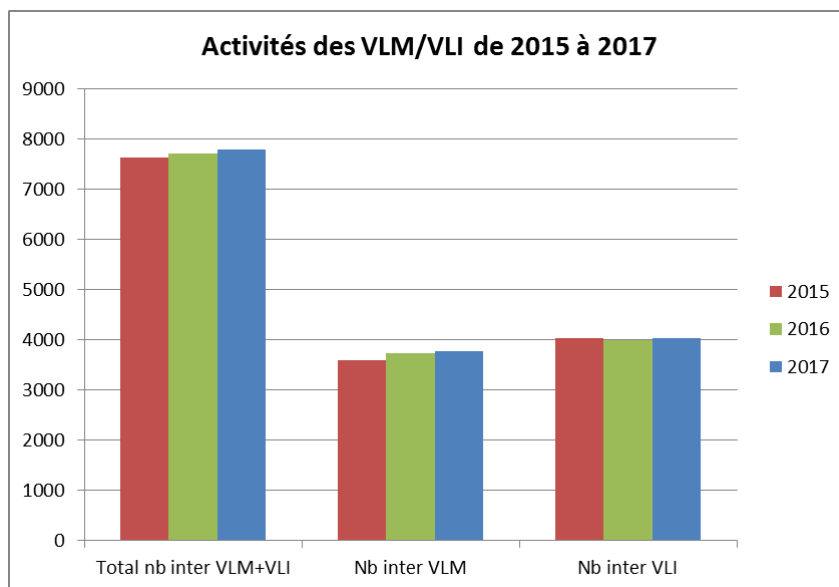
Celui des agents du Conseil Départemental est en baisse de - 56. Globalement, cette baisse peut être évaluée à environ 2 %.

Pour 2017, confirmation de la tendance à la baisse observée en 2016.

Le SSSM exerce également des missions opérationnelles telles que des interventions VLM (véhicule de liaison médicalisé) et des interventions VLI (véhicule de liaison infirmier).

Avec 7798 interventions en 2017, l'activité globale du SSSM, toutes missions opérationnelles confondues et tous vecteurs confondus, progresse de 1,05 %, s'inscrivant dans la tendance d'accroissement constant de l'activité enregistrée ces dernières années.

Avec 6557 interventions, l'activité de médicalisation / para médicalisation du SUAP (= missions avec prise en charge de patients) marque un très léger recul (-0,3%), représentant 84,1 % de l'activité opérationnelle globale du SSSM.



Ainsi, le taux de recours aux vecteurs du SSSM au titre de la médicalisation/paramédicalisation du SUAP est de 5,9 interventions pour 1000 habitants (6 en 2016). *On note que le taux de recours aux vecteurs du SSSM toutes missions confondues est de 7,1 interventions pour 1000 habitants.*

Si l'activité reste traditionnellement un peu plus marquée sur la période estivale, l'activité est globalement lissée sur l'année.

La sollicitation opérationnelle est logiquement plus forte en journée (74,3% des interventions entre 8h et 20h). La sollicitation en weekend représente près de 30% de l'activité. La durée moyenne d'intervention reste stable. La médiane est de 35 minutes.

La cellule d'aide médico-psychologique (CAMPSY)

L'année 2017 est marquée par une baisse de l'activité d'expertise de la CAMPSY (70,5 heures d'expertise) L'année 2016 avait été marquée par une forte augmentation de l'activité liée (224,5 heures d'expertise) à l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice.

Les Missions Vétérinaires

Les missions opérationnelles :

- Une très nette hausse de 26 % des interventions (sorties vétérinaires) est notée pour 2017, alors que les interventions diverses (sorties animaux hors hyménoptères) sur l'ensemble du département n'ont augmentées que de 5%) + 51 % de hausse sur 2 ans
- 128 interventions (sorties vétérinaires) dont 83 pour missions Animal victime et 45 au titre de l'animal danger (capture d'animaux et missions de santé publique) pour une durée totale de 415 h, soit en moyenne 3h30 d'intervention, à 92 % sur une période de 8 h à 20 h.
- 62% des espèces animales manipulées appartiennent à la faune sauvage et/ou exotique
- 65 % des interventions sont des missions de sauvetage et 14% concernent des chevaux
- 177 animaux manipulés
- le taux de sollicitation opérationnelle (appels CODIS) de la permanence vétérinaire est en hausse (+ 30%) avec un taux de «médicalisation vétérinaire » des interventions pour faits d'animaux de 10,5 % soit 2,6 interventions/semaine avec 72 % des appels CODIS qui donnent lieu à l'engagement d'un vétérinaire SP
- permanence vétérinaire assurée à 70 % par des vétérinaires SPV et qui ont assuré 33,6% des sorties vétérinaires.

La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Par décret du 26 Décembre 2000, relatif aux Pharmacies à Usage Intérieur (PUI), le législateur rend obligatoire la mise en place de PUI dans les SDIS, afin de leur permettre de mener à bien leurs missions, définies par le Décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours.

Depuis 2012, un effort particulier est conduit par la pharmacie départementale pour rationaliser son budget (notamment par les achats en marchés groupés avec les SDIS du groupement ZONAL SUD), sans impacter la qualité des missions pharmaceutiques, tout en permettant de faire des économies substantielles.

GF CITOYENNETE

SDIS 06 - Leader dans l'éducation aux risques de sécurité civile

Objectif :	Favoriser la réponse des publics sensibilisés aux enjeux de sécurité civile Réduire la vulnérabilité et la sinistralité – Accroître la résilience Partager les valeurs républicaines – Réduire les incivilités Favoriser le volontariat
Méthode :	Démarche proactive de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)
Moyens :	Un groupement, une volonté de servir, des partenariats, des perspectives, Une équipe d'animateurs d'éducation aux risques

ACTIONS RÉALISÉES :**Prévention des enjeux de sécurité civile****IPCS - Information Préventive aux Comportements qui Sauvent** (dans les établissements)

Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06

5 séquences :

- 1 : De l'individu au citoyen, mon engagement, mon entourage (2h)
- 2 : Le citoyen dans le groupe, l'union fait la force (2h)
- 3 : Le collectif, un plan particulier de mise en sûreté opérationnel (1h)
- 4 : Entraînement, auto sauvegarde et retour d'expérience (2h)
- 5 : **ASSEC** (ASsistant SECurité) ► Aider le professeur lors des mises en sécurité du PPMS: évacuation, mises à l'abri, gestes de premiers secours (2h)

280 actions pour 7831 adultes sensibilisés (tout personnel des établissements scolaires)

329 actions pour 7600 élèves assistants sécurité sensibilisés

Sensibilisation à la conscience du risque et à la gestion de crises (dans les établissements)**Module IMPACT** (*Immédiat Management Planification Action*)

Module interactif d'apprentissage par les compétences : les cellules «planification» conçoivent et animent un événement géré par les cellules «action» (3h)

23 actions pour 666 personnes sensibilisées (équipe de direction et personnel)

Sécurité dans les Transports Scolaires (dans les établissements)

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h)

Action réalisée en partenariat avec les transporteurs scolaires; les forces de l'ordre et le Conseil Départemental.

73 actions pour 2408 collégiens sensibilisés



Protection Judiciaire de la Jeunesse (dans les antennes PJJ de Grasse et Cannes)

Peine de substitution: initiation au secourisme, responsabilisation individuelle et réduction des incivilités (2h)
17 actions pour 92 jeunes sensibilisés

Prévention des accidents domestiques (dans les établissements)

Module « C'EST BIEN » (*Chutes-Etouffement-Sport-Transport-Brulure-Intoxocation-Electrocution-Noyade*)

Prévention des risques domestiques des plus vulnérables
– Écoles maternelles et primaires (45 mn).

92 actions pour 2057 maternelles et écoliers sensibilisés



Prévention des incendies domestiques (dans les établissements et sur le domaine public)

Simulateur Incendie grand public : mise en situation dynamique – choisir l'évacuation ou la mise à l'abri, réduction du risque, appel du 112

12 actions pour 3139 personnes sensibilisées



Journées Nature du Conseil Départemental (dans les parcs départementaux)

Jeu de rôle interactif sur le risque feux de forêt, les comportements adaptés face au danger et la nécessité de débroussailler (4 jours sur deux sites : parcs départementaux de la Revère et Vaugrenier)

8 actions pour 883 collégiens sensibilisés



Le Mini-Parcours Sportif Sapeur-Pompier (dans les établissements et sur le domaine public)

De 6 à 12 ans : Engagement physique, prise de risque et respect des règles, message de sensibilisation des parents aux accidents domestiques (journée)

18 actions pour 2234 enfants et familles sensibilisés

Classes Engagement et Citoyenneté (dans les établissements)

Programme innovant de la politique de la ville porté par la Préfecture des Alpes-Maritimes associant le SDIS, l'Armée, la Police Nationale et la Gendarmerie

Dynamique éducative sur les valeurs républicaines et la connaissance des missions des partenaires

Collèges Jules Romains à Nice, Paul Langevin à Carros et Maurice Jaubert à Nice (depuis septembre 2017)

20 actions pour 400 collégiens sensibilisés

Classes Cadet de la Sécurité Civile (dans les établissements)

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, secourisme, connaissance du métier de sapeur-pompier...

Collèges Pablo Picasso à Vallauris et Carnot à Grasse

30 actions pour 600 collégiens sensibilisés

Classe Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP) (dans les établissements)

Programme JSP d'une classe de 4^{ème} volontaire sur deux années

Collège Maurice Jaubert à Nice en Partenariat avec l'Union Départementale et le SDIS 06

44 actions pour 24 collégiens sensibilisés

Campagne Départementale « En chacun de nous sommeille un héros »

Campagne de sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent de la population suite aux attentats de Paris de novembre 2015 – Actions réalisées dans les Centres d'Incendie et de Secours du SDIS

54 actions pour 913 personnes sensibilisées

Actions Citoyennes - Manifestations - Salons :

Rallye Citoyen, Actions citoyennes, Manifestations, Salons (ateliers prévention et sensibilisation aux comportements qui sauvent - Safety Day, Rallye Mont-Agel, Salons des collectivités, Association Solidarsport, Forum des métiers,...)

12 actions pour 395 personnes sensibilisées

Prévention des incivilités - Rencontres Citoyennes (dans les Centres d'Incendie et de Secours)

Réduction des incivilités : Ateliers sur la connaissance des sapeurs-pompiers et des incivilités (2h)

Ateliers mis en œuvre par le Groupement Territorial Nice-Montagne – Classes de 5^{ème}

14 actions pour 290 collégiens sensibilisés

Sensibilisations Alerter Masser Défibiller (AMD) (dans les établissements et sur le domaine public)

Sensibilisations réalisées par le Service de Santé et de Secours Médical

138 actions pour 16638 personnes sensibilisées

Engagés du service civique (ESC) (sur différents sites et service du SDIS 06)

Agrément de 12 ESC sur une année

Transmission de Valeurs Citoyennes et Républicaines dans le cadre de leur engagement

12 ESC sur une période de 12 mois

BILAN 2017 :

Nb total d'actions : 1164

Nb total de personnes sensibilisées : 46 170

16 983 élèves (principalement dans l'Éducation Nationale) et 29 187 adultes

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 162 véhicules.

Les Véhicules	2017	
	Parc Global	dont 'affecté en site OPS'
Total du parc roulant	1 162	826
Véhicules de Secours	197	166
dont : - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes	147	121
- Véhicule de Secours Routier	23	22
- Véhicule Polyvalent de Secours Routier	7	7
- Véhicule de liaison Médicalisé	17	13
- 'autres'	3	3
Engins d'Extinction	247	236
dont : - Camion Citerne Feux de Forêt	143	137
- Camion Citerne Grande Capacité	14	14
- Fourgon Pompe Tonne	55	51
- 'autres'	35	34
Moyens Elévateurs Automobiles	52	47
dont : - Echelles Pivotantes (EPC & EPS)	16	15
- Camion Porteur de Cellules (PCE)	33	29
- 'autres (MEA)'	3	3
Véhicules d'Intervention Diverses	179	101
dont : - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1)	63	50
- Véhicule tout usage léger (VTU2)	115	51
Véhicules de protection, soutien, logistique	61	41
Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance	406	224
dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG)	9	7
- Véhicule liaison hors route (VLHR)	118	91
- Véhicule de liaison utilitaire (VLU)	96	45
- Véhicule de liaison léger (VL)	172	71
Véhicule de transport de personnel	20	11
dont : - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)	20	11
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 10 à 19 pl)	0	0
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 40 à 49 pl)	0	0
(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles' (ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)		

Véhicule de secours et d'assistance aux victimes



Prix unitaire moyen d'achat
83 619 €

Véhicule de Liaison médicalisé



Prix unitaire moyen d'achat
41 640 €

Echelle Pivotantes



Prix unitaire moyen d'achat
526 200 €

Fourgon Pompe Tonne Léger « Secours Routier »



Prix unitaire moyen d'achat
243 230 €

Les Acquisitions en véhicules et équipements spécialisés sur l'année 2017

Véhicules et équipements spécialisés commandés en 2017		
27	VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes) (13 VSAV livraison 2017 budget engagé 60% en 2016 + 14 VSAV 100% en 2017)	1 608 326,93
3	FPTL (fourgon pompe tonne léger) (livraison 2018)	657 349,17
1	FPTL SR (fourgon pompe tonne léger secours routier) (livraison 2018)	243 230,00
1	VRSS (véhicule réhabilitation soutien sanitaire)	79 637,00
2	EPC (échelle pivotante à mouvements combinés) (1 EPC 100% en 2017/ 1 EPC 40% en 2017 sera livrée en 2018)	763 600,00
1	VLM (véhicule de liaison médicalisé)	41 639,00
2	NOVI	130 047,32
2	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type trafic (VAR/véhicule air respirable)	36 893,95
4	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type master	95 270,61
1	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type trafic 6 places (GRIMP)	21 630,95
9	VLHR (véhicule de liaison hors route) (feux de forêt)	239 751,20
4	CCGCA (camion citerne grande capacité d'attaque) (3 CCGCA livraison 2017 budget engagé 80% en 2016 + 1 CCGCA 100% en 2017)	559 261,90
Sous total Véhicules et équipements spécialisés		4 476 638,03
15	VTU2 (véhicule tout usage léger) type Kangoo	201 671,00
11	VLB2 (personnel d'encadrement)	183 379,85
1	Tracteur (porte char)	108 921,00
1	Coque embarcation (avance 5% en 2017 / livraison 2018)	2 256,04
Sous total Matériels mobiles d'incendie et de secours		496 227,89
TOTAL GLOBAL		4 972 865,92

Les Moyens nautiques

- **10 Barques inondations** (embarcation légère transportable pour inondation/motorisation 25 CV) :
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (4) / MENTON (2) / ANTIBES (2)
- **8 Embarcations « semi-rigides » : 4,20 m à 4,60 m / motorisation 40 CV**

Missions principales : Secours côtier

 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (2) / MENTON (1) / ANTIBES (2) / CAGNES (1)
- **2 Embarcations « semi-rigides » : 6 m à 6,30 m / motorisation 150 CV**

Missions principales : Secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau

 - o Positionnement → MENTON (1 « Sainte Luce ») / ANTIBES (1 « Martini »)
- **3 Vedettes « coques rigides » / motorisation 200 à 250 CV**

Missions principales : Support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité

 - o Positionnement => Nice (1 « Alerte V ») / Cannes (1 « Fourmigue ») / Antibes (1 « Volpi »)

- **1 vedette « sauvetage » plus de 10 m / motorisation 2X 420 CV**

Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, PC Mer

o Positionnement => Nice (1 « Croizet »)

- **2 vedettes « bateau pompe » plus de 10 m / motorisation respective 2X 350 CV et 2X 609 CV**

Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, feux de Navire, PC Mer

- Positionnement => Cannes (1 « Brutus ») / Antibes (1 « Jean Giraud »)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)



Groupe Milieu Périlleux :

- secours en Montagne,
- secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain
- secours en eaux vives



Risques radiologiques :

- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 2 unités de décontamination NRBC (dotation Etat)



Risques Chimiques et Biologiques :

- 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)



Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :

- 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)



Secours Nautique et Subaquatique :

- secours subaquatique,
- secours côtier,
- secours en eaux vives



Sauvetage Animalier :

- 1 véhicule de secours animalier appuyé d'un vétérinaire



Sauvetage Déblaiement :

- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroportée)



Unité d'intervention Cynotechnique :

- Recherche sous décombres,
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures

Le SDIS dispose de 76 casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 6 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

Surface totale des locaux :

- Locaux administratifs (dont locaux de vie) : 66 796 m²
- Locaux techniques (dont garages et ateliers) : 31 143 m²
- 97 939 m²**



Plan pluriannuel pour 2016-2021

Le plan pluriannuel de constructions et de restructurations pour 2016-2021 est défini dans ses grandes lignes. Sont en instruction, les opérations suivantes :

Opération	Type travaux
CIS Saint-Laurent-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS La Turbie	Construction nouvelle caserne
CIS Tourrette-Levens	Construction nouvelle caserne
CIS Roquebillière	Extension CIS
CIS Roquefort-les-Pins	Construction nouvelle caserne
CIS Saint-Martin-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS Cagnes-sur-Mer	Réhabilitation chambres gardes
CIS Cannes-Bocca	Extension chambres gardes

Les Finances

Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2007

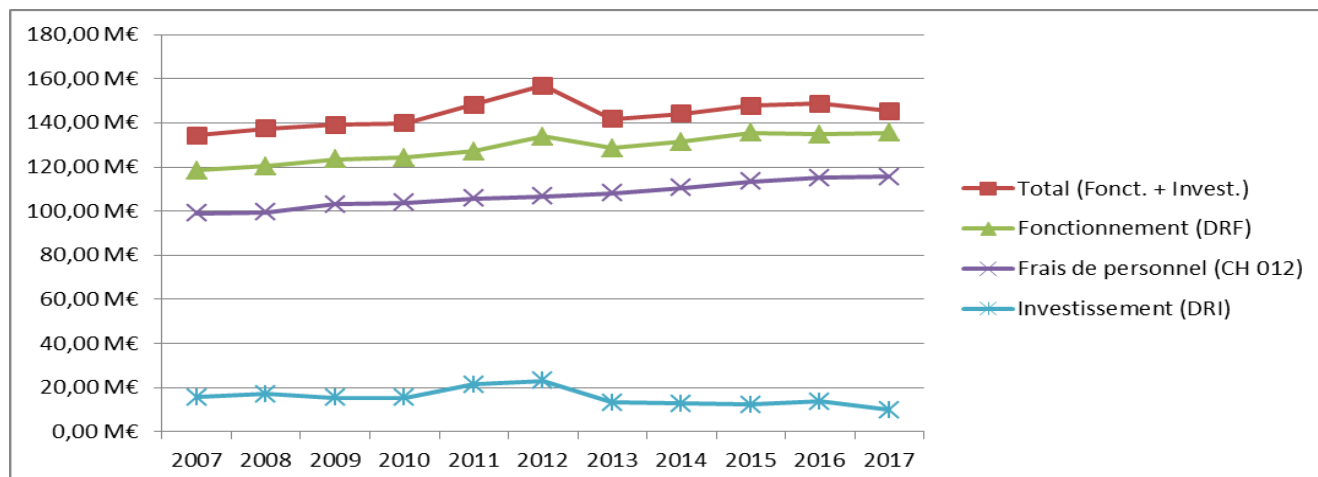
Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 134,20 millions d'euros (M€) en 2007 à 145,44 millions d'euros (M€) en 2017, ce qui représente une **moyenne annuelle d'évolution globale de 0,90 %**.

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moy.
Total (Fonct. + Invest.)	134,20 M€	137,54 M€	139,09 M€	139,74 M€	148,34 M€	156,92 M€	141,85 M€	144,07 M€	147,80 M€	148,62 M€	145,44 M€	143,96 M€
Fonctionnement (DRF)	118,53 M€	120,41 M€	123,59 M€	124,33 M€	126,98 M€	133,81 M€	128,51 M€	131,31 M€	135,48 M€	134,85 M€	135,54 M€	128,49 M€
Frais de personnel (CH 012)	98,89 M€	99,46 M€	103,00 M€	103,71 M€	105,73 M€	106,80 M€	108,16 M€	110,62 M€	113,48 M€	115,05 M€	115,58 M€	108,16 M€
Investissement (DRI)	15,67 M€	17,12 M€	15,50 M€	15,40 M€	21,37 M€	23,10 M€	13,33 M€	12,76 M€	12,32 M€	13,76 M€	9,90 M€	15,48 M€
Part de la masse salariale / DRF	83,44%	82,60%	83,34%	83,41%	83,27%	79,81%	84,16%	84,24%	83,76%	85,31%	85,28%	

Les dépenses d'investissement ont diminué.

L'évolution a été maîtrisée pour la section de fonctionnement (+1,50 % par rapport à 2016).

Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale, qui représente 85 % de la section de fonctionnement en 2017, avec une évolution moyenne annuelle sur la période totale de 1,75 %.

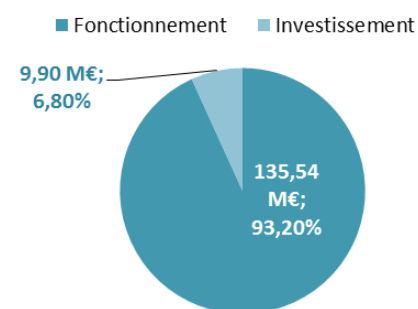


Le budget 2017

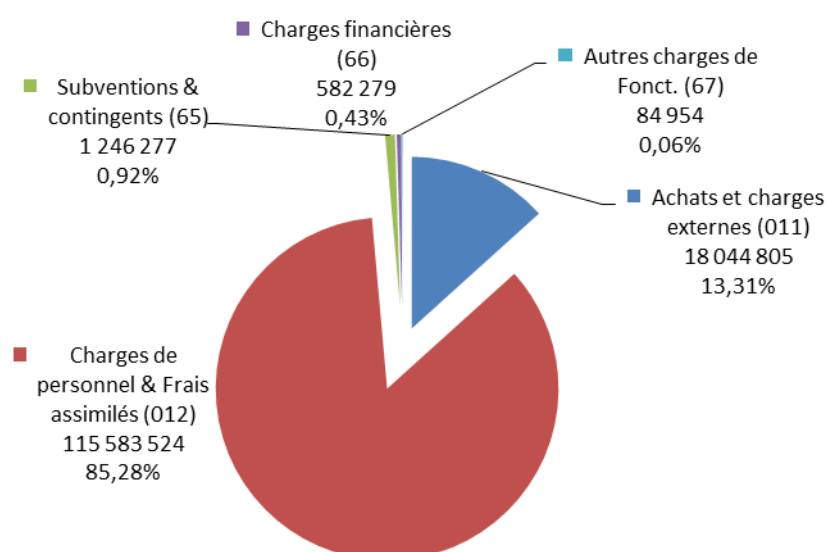
Le montant des dépenses réelles 2017 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 115,31 euros par an (*dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2017 = 145 437 786 € / population DGF = 1 261 256*) ce qui représente **9,61 € par habitant et par mois en 2017**.

Les dépenses réelles constatées en 2017 se répartissent de la manière suivante :

Dépenses réelles cumulées 2017

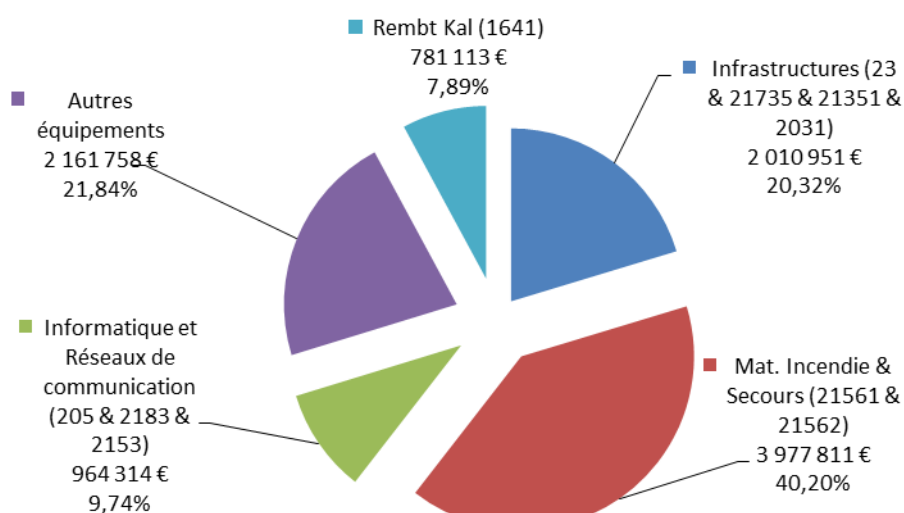


A – Au niveau de la Section de Fonctionnement



Répartition des Dépenses de Fonctionnement en 2017

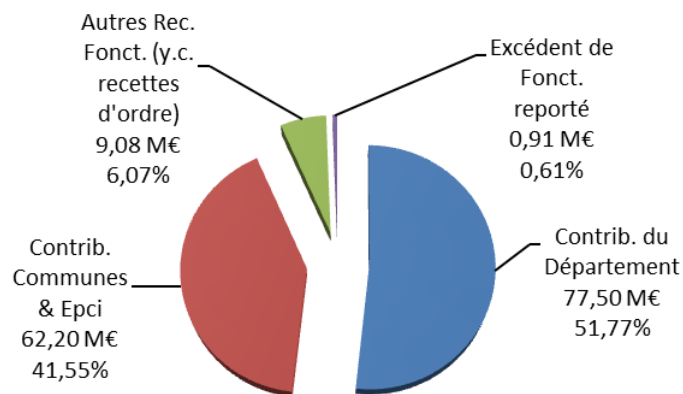
B - Au niveau de la section d'Investissement



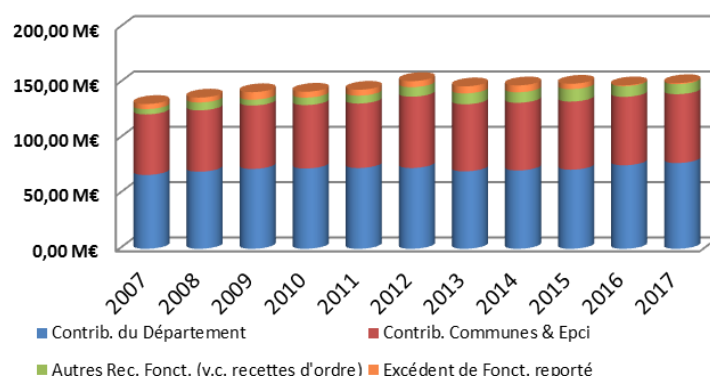
Répartition des Dépenses d'Investissement en 2017

Le financement du SDIS

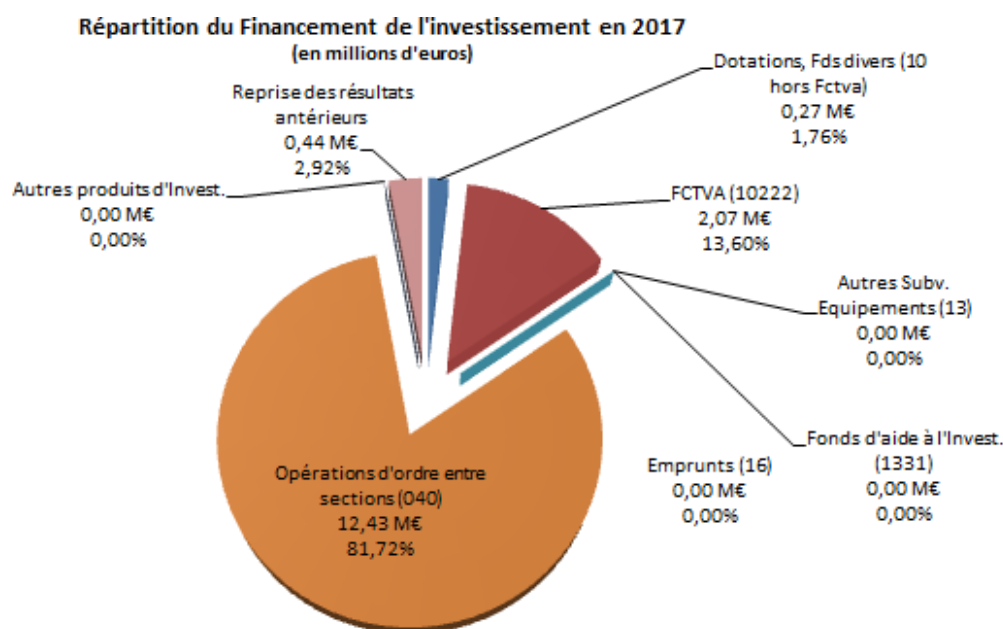
Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le Conseil départemental et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :



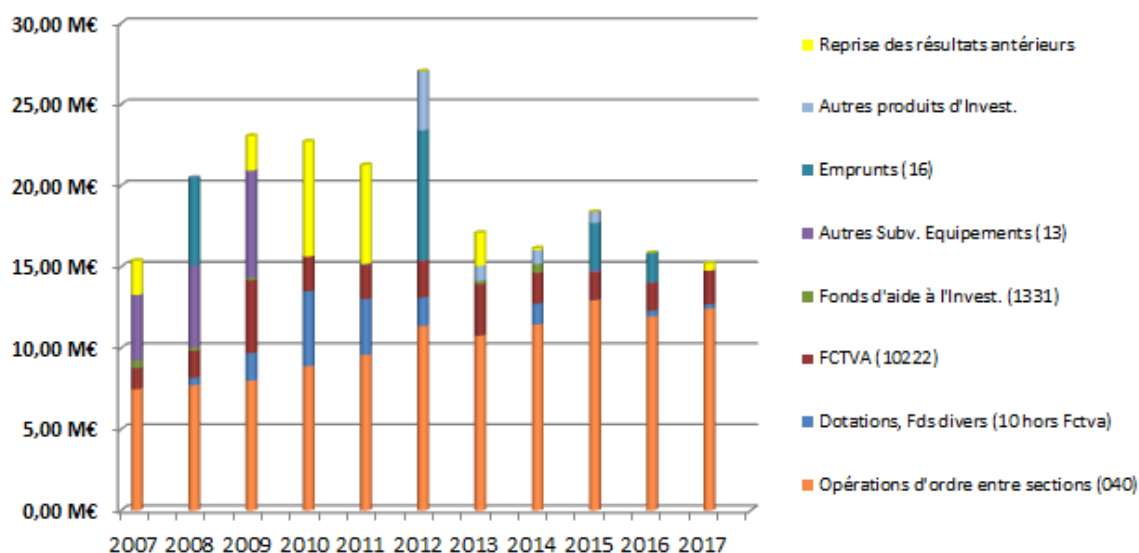
Evolution de la répartition du financement du fonctionnement (en millions d'euros)



Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :



Evolution de la répartition du financement de l'investissement (en millions d'euros)



La Commande Publique

Consultations groupées et économies réalisées

Le SDIS 06 a initié un groupement de commandes inter-régional, correspondant à la zone de défense sud (**Zonal Sud**) puis a cofondé avec le SDIS 42 le groupement national de commandes des sapeurs-pompiers et de leurs partenaires (**ULISS**). Il assume depuis l'origine le secrétariat de ces deux groupements de commandes.

Les membres ont, en se groupant, l'objectif d'optimiser leurs achats : l'accroissement du nombre d'offres reçues, de leur diversité, de leur qualité, de leur rapport qualité/prix, sans écarter de ces contrats les petites et moyennes entreprises sont des effets attendus du groupement des achats.

I- Groupement Zonal Sud

A) Fourniture en vrac de produits pétroliers raffinés liquides à usage de carburant pour véhicules à moteur et de combustible domestique, ainsi que de services associés (4 lots)

Participants : SDIS 06, SDIS 13, SDIS 34, SDIS 66, SDIS 83, SDIS 84, Entente pour la forêt méditerranéenne
Coordonnateurs : SDIS 84 et SDIS 34

En cours d'exécution

B) Fourniture de gaz médicaux conditionnés et leurs consommables (3 lots)

Participants : SDIS 13, SDIS 66, SDIS 26, SDIS 07, SDIS 34, SDIS 84, SDIS 83, SDIS 06
Coordonnateur : SDIS 06

En cours d'exécution

C) Fourniture de matériels d'immobilisation (17 lots)

Participants : SDIS 06, SDIS 07, SDIS 13, SDIS 34, SDIS 66, SDIS 83, SDIS 84, SDIS 2A, SDIS 2B
Coordonnateur : SDIS 2B

En cours d'exécution

II- Groupement national ULISS

A) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fourniture d'énergies et prestations associées (2 lots)

Participants : 27 SDIS et 1 centre de gestion - Coordonnateur : SDIS 42

En cours d'exécution

B) Fournitures d'énergies et prestations associées (4 lots)

Participants : 27 SDIS et 1 centre de gestion - Coordonnateur : SDIS 06
4 lots (gaz naturel, gaz cuve, électricité, électricité pour les ELD ...)

En cours d'exécution

C) Marché négocié PFLAU (plateforme de localisation des appels d'urgence)

Participants : 31 SDIS - Coordonnateur : SDIS 81

En cours d'exécution

D) Fourniture de titres restaurant, titres services, bons d'achat sur support papier et/ou dématérialisé

Participants : Département de Vaucluse, SDIS 84, SDIS 06, centre de gestion de Vaucluse
Coordonnateur : Département 84

En cours d'exécution

E) Fournitures de pneumatiques et prestations associées

Participants : 19 SDIS et 3 départements - Coordonnateur : SDIS 06

En cours d'exécution

F) Fournitures de gants de soin

Participants : 12 SDIS participants - Coordonnateur : SDIS 06

Relancé en 2017

G) Fournitures de draps de transfert à usage unique

Participants : 14 SDIS participants - Coordonnateur : SDIS 07

Relancé en 2017

Consultations en cours ou à venir :

- Fourniture de gaz médicaux conditionnés

Participants : 15 SDIS participants - Coordonnateur : SDIS 83

- Fournitures de bureau et fourniture de papier

Participants : 9 SDIS participants - Coordonnateur : SDIS 84

- Fourniture de produits d'entretien

Participants : DCE en cours de rédaction - Coordonnateur : Département de Vaucluse

- Fourniture d'un BEA compact 18M sur châssis 4,5T

Participants : 4 SDIS participants - Coordonnateur : SDIS 36

- Fourniture en vrac de produits pétroliers raffinés liquides à usage de carburant pour véhicules à moteur et de combustible domestique, ainsi que de services associés

Participants : sourcing en préparation - Coordonnateur : SDIS 84 / SDIS 06

[Sourcing en préparation](#)

III- Technicité des acheteurs publics groupés

En peu de temps, au fil des séries d'achat, la technicité des acheteurs publics groupés a évolué :

- 1) Maîtrise de la massification et des natures d'allotissement (technique, géographique, « positionnement », etc.) pour optimiser la concurrence et générer des gains tarifaires.
- 2) Recours à la technique du sourcing pour identification des sources de valeur ajoutée.
- 3) Optimisation de la logistique d'exécution des marchés (mise en place du marché, programmation, phasage, logistique des livraisons, réceptions...) : recherche de gains de coûts, partagés entre entreprises et acheteurs publics.

IV- L'évolution du groupement de commandes ULISS

Les deux cartes ci-après permettent de constater la forte dynamique initiée par la réussite des premiers achats groupés. Au 1^{er} aout, ULISS compte 78 membres. De nouvelles adhésions parviennent régulièrement au secrétariat de groupement, assuré par le SDIS 06.

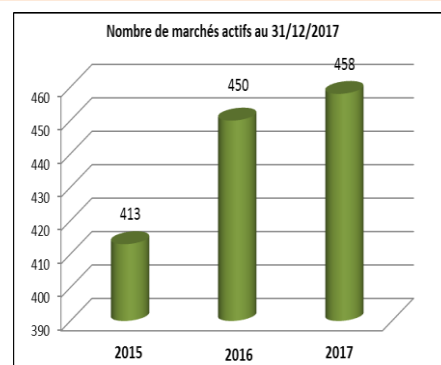
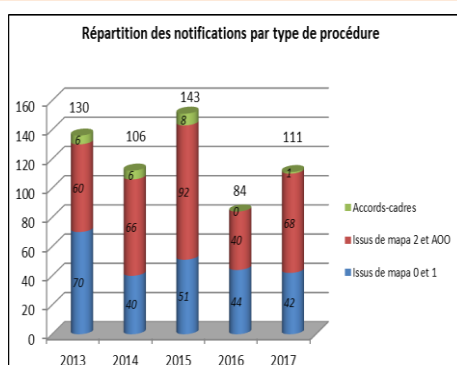
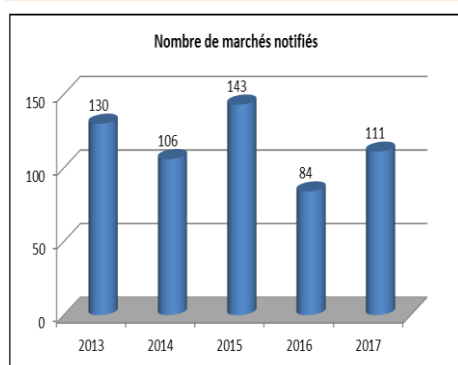
Septembre 2015 :



Septembre 2017 :



Chiffres clés de l'activité du service de la commande publique



Evolution des achats de 2013 à 2017 – Achats groupés et UGAP

	Montant total € HT des achats	% d'évolution	Montant € HT achats groupés (Zonal Sud et Uliss)	% d'évolution	Montant des achats à l'UGAP € HT	% d'évolution	% des achats groupements de commandes	% des achats à l'UGAP
2013	27 814 693,00 €	-13,63%	34 406,00 €		4 138 444,00 €	-39,44%	0,12%	14,88%
2014	28 455 794,00 €	2,30%	420 000,00 €	1120,72%	2 999 222,00 €	-27,53%	1,48%	10,54%
2015	26 584 315,00 €	-6,58%	943 328,00 €	124,60%	3 529 753,00 €	17,69%	3,55%	13,28%
2016	26 310 684,00 €	-1,03%	2 114 630,00 €	124,17%	5 343 055,00 €	51,37%	8,04%	20,31%
2017	25 932 985,00 €	-1,44%	4 981 881,00 €	135,59%	5 027 956,00 €	-5,90%	19,21%	19,39%

Les faits marquants 2017

Feu de casse : 35 sapeurs-pompiers mobilisés

Le 11 janvier 2017, à Villeneuve-Loubet, un violent feu de casse automobile mobilise plus de 35 sapeurs-pompiers et 10 véhicules de secours du SDIS 06.

Après plusieurs heures de lutte contre l'incendie, dans un environnement hautement explosif et inflammable dû à la présence de produits dangereux (acétylène et butane), le feu a pu être éteint au moyen de 2 grosses lances LDMRS 500 et un canon triépiéd.



Au total, 150 mètres carrés du bâtiment, 11 véhicules légers, 3 caravanes et de nombreuses pièces détachées ont été entièrement détruits. Aucune victime n'a été à déplorer.



Alerte ORANGE « Vents violents »

Le 6 mars 2017, une alerte météorologique place le département des Alpes-Maritimes vigilance ORANGE « Vents violents ».

L'Ouest du département est le plus touché par ces intempéries et plus particulièrement Grasse, Peymeinade, Le Tignet, Cabris, Cannes ainsi que la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne violemment frappée par une rafale de vent atteignant les 174 km/h.

Durant la nuit 6 au 7 mars, le SDIS 06 a renforcé son dispositif opérationnel avec l'appui supplémentaire de 70 sapeurs-pompiers.



Pendant 24 heures, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour des chutes d'arbres, de matériaux, des dégagements de chaussées et des problèmes sur des lignes électriques ou téléphoniques.

A l'issue de cet épisode météorologique, les sapeurs-pompiers n'ont déploré aucune victime et ont comptabilisé 192 interventions sur l'arrondissement de Grasse et 21 sur celui de Nice.

Deux incendies dans la nuit du 13 avril 2017

Deux incendies dans la nuit du 13 avril mobilisent 86 sapeurs-pompiers.

Le premier sinistre s'est produit au sous-sol d'un immeuble de deux étages au Rouret. 24 sapeurs-pompiers de différents centres de secours sont intervenus pour éteindre l'incendie qui avait embrassé une voiture et un quad. Les 17 familles évacuées et mises en sécurité durant les opérations de secours, ont pu regagner dans la nuit leurs appartements.

Le second incendie s'est produit à Nice dans une chambre d'une résidence étudiante, au 3^{ème} étage d'un immeuble de 7 niveaux.

62 sapeurs-pompiers de différents centres de secours ont été engagés sur le terrain des opérations, dont 2 médecins et 2 infirmiers du SDIS 06 en appui et en soutien médical.

Le feu a été éteint au moyen de 3 lances (LMDRS 500).

Une jeune femme a été transportée médicalisée en « urgence absolu » à l'hôpital. Dix personnes incommodées par les fumées ont été placées en « urgence relative » et visitées par les équipes médicales sur place. Deux d'entre elles, un enfant de 18 mois et une jeune femme de 20 ans, ont été également évacuées vers les hôpitaux de Nice.

147 personnes impliquées lors de cet incendie ont été mises en sécurité et regroupées au point de rassemblement des victimes.

Les sapeurs-pompiers ont procédé jusqu'à l'aube à de nombreuses reconnaissances au sein du bâtiment, avant de déclarer l'opération de secours terminée.



Le Contrôleur général DIES a pris le commandement du SDIS 06

Le 24 juin 2017, devant les troupes rassemblées au sein de l'Etat-Major et sous l'autorité du préfet des Alpes-Maritimes et du président du conseil d'administration du SDIS 06, le Contrôleur général René DIES a pris le commandement du corps azuréen, en présence des autorités civiles et militaires.



Après deux ans d'intérim assurés par le Colonel JARDINET, Directeur départemental adjoint, le Contrôleur général DIES, arrivant du SDIS 42, dirige désormais le 4^{ème} Service départemental d'incendie et de secours de France.



Feu de forêt au Col de Vence :

Le 3 juillet, suite à un accident de la circulation d'une moto sur la route de Coursegoules, un important feu de forêt s'est déclaré à 17h45 sur le secteur du Col de Vence. Très rapidement alertés, les sapeurs-pompiers ont déployé d'importants moyens de secours.



Le pilote du deux roues a été transporté médicalisé un hôpital de Nice, tandis que 120 sapeurs-pompiers luttent contre ce feu de broussailles et d'herbes sèches.

En début de soirée, avec l'appui des moyens aériens de la Sécurité Civile et du Centre Opérationnel de Zone (8 canadiens, 2 trackers et un avion de coordination) et par l'important travail au sol réalisé par les sapeurs-pompiers, le feu a été fixé après avoir parcouru 27 hectares.



Le lendemain, des rondes de surveillance et de reconnaissances ont été effectuées. Bien que le feu était considéré comme éteint, les sapeurs-pompiers restaient vigilants compte de l'état de sécheresse de la végétation.

Feu de forêt à Castagniers

Le 17 juillet, en milieu d'après-midi, un violent feu de forêt s'est déclaré sur la commune de Castagniers, en zone péri-urbaine.

Très rapidement, sous l'autorité du Colonel DIES, Directeur départemental du SDIS 06, un important dispositif a été mis en place. Au plus fort de l'action, 450 sapeurs-pompiers appuyés par de nombreux moyens aériens (3 HBE, 3 canadairs et 4 trackers) ont combattu cet incendie, afin d'assurer la protection des personnes et des habitations menacées.



Ce feu, qui aura parcouru 120 hectares de résineux, a été fixé le 18 juillet par les sapeurs-pompiers du SDIS 06, appuyés par les renforts du Var, de la Loire, de l'Isère, et du Haute-Savoie, par Force 06 ainsi que les moyens aériens départementaux et nationaux.

Les jours suivants, une surveillance active a été assurée par les sapeurs-pompiers qui ont dû traiter de nombreuses reprises.

Le bilan fait état d'un atelier mécanique de 1 000 m² entièrement brûlé, de plusieurs véhicules endommagés ou détruits, de deux habitations et d'un FPTL touchés par les flammes, d'une VLHR du SDIS 06 totalement sinistrée.

Aucune victime civile n'est heureusement à déplorer et par leurs actions, les sapeurs-pompiers du SDIS 06 ont permis de protéger et de sauver 1000 hectares de forêt, de nombreuses habitations ainsi que le village de Castagniers.



Feu de déchetterie à Villeneuve-Loubet

Le 18 juillet, en milieu d'après-midi, un énorme panache noir de fumée s'élevait dans le ciel à Villeneuve-Loubet. Un violent feu venait d'éclorre au sein d'une déchetterie de la commune, menaçant des bâtiments voisins et la forêt.

Alors que 400 sapeurs-pompiers continuaient de combattre le feu de Castagniers, plus d'une centaine de soldats du feu étaient engagés sur cet incendie industriel, appuyés par 2 HBE et des personnels de Force 06, avec une priorité : éviter la propagation du feu aux espaces boisés attenants.



Le feu a été circonscrit en début de soirée de 3 LDV 750, 2 LDV 500, 2 LDV 250 et une lance queue de paon. Toute la nuit et durant 48 heures, les sapeurs-pompiers ont poursuivi leurs opérations d'extinction et de noyage.



Un camping aura été évacué dès le début de ce sinistre, mais aucune victime civile ne sera à déplorer.

Par le déploiement massif des sapeurs-pompiers sur le terrain et grâce à l'appui des HBE et des personnels de Force 06, le feu n'aura pas pu se propager à la végétation avoisinante et les espaces naturels auront été sauvés des flammes.

Feux de forêts successifs

Le 24 juillet, en fin d'après-midi et en moins de 20 minutes, les sapeurs-pompiers du SDIS 06 ont été confrontés à plusieurs départs de feu : Auribeau-sur-Siagne, Biot, Carros et Saint-Vallier-de-Thiey



Si les incendies de Biot et d'Auribeau ont été plus rapidement fixés, ceux de Saint-Vallier-de-Thiey et de Carros ont mobilisé d'importants moyens terrestres et aériens, appuyés par les personnels de Force 06. C'est sous l'autorité du Colonel DIES, Directeur départemental du SDIS 06, que plus de 700 hommes ont été engagés en moins d'une heure sur ces nombreux sinistres.

A Carros, c'est un feu très virulent qui s'est propagé en zone urbaine, entre forêt et habitations. Au plus fort de l'action, plus de 400 sapeurs-pompiers du SDIS 06, 3 HBE, 3 canadiens, 1 Dash et un avion d'investigation de la DGSCGC ont été engagés sur le terrain des opérations. Deux habitations ont été touchées et une a été entièrement détruite. 1 garage et 8 véhicules ont été également brûlés. Un sapeur-pompier a été légèrement blessé. Aucune victime civile n'est à déplorer.

A Saint-Vallier-de-Thiey, le feu s'est propagé au Col de Ferrier, dans une zone boisée difficile d'accès. Plus de 180 sapeurs-pompiers ont été mobilisés sur le terrain, appuyés dans les airs par les HBE, avant que ces derniers ne soient détournés sur Carros. Le feu a parcouru 15 hectares et a été fixé le 25 juillet.



Feu de forêt à Saint-Cézaire sur Siagne

Le 1^{er} août, un feu de forêt s'est déclaré sur la commune de Saint-Cézaire sur Siagne. Il a parcouru environ 50 hectares.

L'extinction de ce sinistre a pu être réalisée grâce à l'action combinée des moyens terrestres sapeurs-pompiers et FORCE 06 et des moyens aériens de la Sécurité civile et des hélicoptères bombardiers d'eau du Département des Alpes-Maritimes.

Ce feu a mobilisé 300 sapeurs-pompiers et 65 véhicules de lutte de feu de forêt.



Un nouveau président au Conseil d'administration du SDIS

Le 15 septembre, l'assemblée départementale a procédé à l'élection de M. Charles-Ange GINESY, maire de Péone-Valberg, en qualité de président du conseil départemental des Alpes-Maritimes, président de droit du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

M. Charles-Ange GINESY, ancien 1^{er} vice-président du conseil départemental, succède à la tête du Département et du SDIS 06 à M. Eric CIOTTI.



Feu de poids lourd sur l'autoroute A8

Le 15 septembre à 23h45, un accident de la circulation s'est produit sur l'autoroute A8 à Mougins.

Un poids lourd de 40 tonnes de type frigorifique s'est totalement embrasé après avoir percuté le terre-plein central.



34 sapeurs-pompiers ont été immédiatement engagés pour porter secours aux trois blessés légers, les deux chauffeurs du camion qui ont pu s'extraire de leur cabine par leur propre moyen et un témoin de l'accident. Visités par l'équipe de liaison infirmier du SDIS 06, ils ont été laissés sur place. Simultanément, les sapeurs-pompiers ont procédé aux opérations d'extinction de cet immeuble au moyen de 3 petites lances dont une mousse, tandis que la gendarmerie et les services Escota ont établi un périmètre et fermé l'accès sur cette portion.



A l'aube, et après une longue extinction du sinistre rendue difficile par les types de matériaux transportés, l'opération de secours a pris fin.

Ce sinistre a causé d'importants dégâts sur le revêtement de la chaussée et entraîné de longs embouteillages sur l'autoroute. Mais le bilan fort heureusement ne fait état d'aucune victime.

Intervention technique menée par l'équipe du GMSP

Le 25 octobre, 37 sapeurs-pompiers dont 7 spécialistes du GMSP (Groupe Montagne Sapeur-Pompier) sont mobilisés suite à une chute de plusieurs personnes tombées dans un canal, 5 mètres en contre bas d'un chemin, à Roquebrune-Cap-Martin.

A leur arrivée sur les lieux et pendant que l'équipe médicale apporte les premiers soins aux victimes, les sapeurs-pompiers du GMSP mettent en place un important dispositif d'extraction et d'évacuation. Une opération délicate et technique qui au moyen d'un mat de déport, d'un treuil électrique et d'une rotation de civières adaptées, va permettre de remonter les victimes une à une à la verticale, conformément aux recommandations du médecin et selon les pathologies des blessés. Une opération d'évacuation identique à celle utilisée pour le secours en parois par ces spécialistes en milieu périlleux.



SDIS 06

En moins d'une heure, les 5 personnes accidentées (2 urgences absolues et 3 relatives), ont pu être évacuées puis transportées vers les hôpitaux.



SDIS 06



SDIS 06

A l'issue de ces extractions, les personnels du GMSP ont exécuté une ultime reconnaissance en contrebas, sur un dénivelé de 50 mètres, afin de s'assurer qu'aucune autre victime ne s'y trouvait.

La technicité d'intervention et le savoir-faire de ces spécialistes en milieux périlleux du SDIS 06, appuyés par les équipes médicales et les sapeurs-pompiers de plusieurs CIS ont permis d'assurer une action rapide et efficace.

Un feu de forêt à Menton

Le 28 novembre, un feu de forêt s'est déclaré en fin de matinée sur la commune de Menton. Très rapidement mobilisés sur les lieux de l'intervention, 78 sapeurs-pompiers et 11 personnels de FORCE 06 ont activement lutté contre cet incendie.



Deux groupes d'interventions feux de forêt (GIFF) répartis sur deux secteurs, l'un au sud de l'autoroute A8 et le second au nord, ont permis de réaliser des actions de jalonnement et la protection des points sensibles.

A 16h20, le feu était fixé et les sapeurs-pompiers ont poursuivi les opérations de traitement des lisères et des fumerolles. Grâce à une surveillance maintenue, les quelques points chauds qui subsistaient ont été traités immédiatement.

Le feu qui a brûlé 9 hectares de broussailles n'a pas fait de victime.



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours
140, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 99 – 06271 Villeneuve-Loubet Cedex

Réalisation : Unité d'évaluation et de suivi des politiques du SDIS Crédits Photos : SDIS 06, CD06